

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

10 janvier 2020

Documents d'information
ODGP/DER/Inf(2019)4

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Juillet – septembre 2019

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de juillet à septembre 2019. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l’Europe chargé de la liaison avec l’Union Européenne

Eléments clefs et statistiques

Le Chargé d’Informations a préparé et envoyé 282 messages d’information et documents, ainsi que 10 rapports hebdomadaires à Strasbourg. 32 notes sur les dossiers ont également été envoyés de la part du Bureau en plus de l’information envoyée directement par le Chef du Bureau.

Durant la période de juillet à septembre, 15 agents du Conseil de l’Europe ont visité le Bureau, et 26 membres du Secrétariat du CdE se sont rendus à Bruxelles. Le Bureau a tenu 30 évènements et visites et a accueilli 137 visiteurs externes.

Les agents du CdE ont notablement été :

- SG du Congrès Andreas Kiefer : réunion annuelle avec les SG de l’Association européenne des collectivités locales et régionales.
- DG Christos Giakoumopoulos, DGI, réunions à la Commission, le Secrétariat du conseil de l’UE, et le SEAE.
- Directeur Jörg Polakiewickz, Chef des affaires légales et Bureau des traités : réunions avec la présidence finlandaise, la Commission et le Conseil des services légaux.
- Directeur Jeroen Schokkenbroek, DGII, réunion organisée sur le *match fixing* de la convention « Macolin » par la présidence finlandaise à l’UE.
- Directeur Verena Taylor, ODG : adresse au GT du Conseil sur les Affaires judiciaires dans les relations extérieures, « JAIEX », et a co-présidé la Réunion du Comité de pilotage régional du Programme Sud III, et a tenu des réunions bilatérales.

Autres réunions

Le Chef du Bureau, Zoltan Taubner a tenu des échanges informels réguliers avec ses contreparties à l’UE au cours de l’été et du mois de septembre, pour les mettre à jour sur les développements et le changement de direction du CdE. Il a notamment rencontré le Chef de Cabinet du nouveau Président du Parlement Européen, M. David Sassoli, ainsi que le nouveau Président de la Sous-Commission des Droits de l’Homme (« DROI ») de la Commission des Affaires étrangères (« AFET »).

Il a également participé à la cérémonie d’ouverture du Comité de pilotage régional du Programme Sud III et a bien accueilli le nouveau Chef du Bureau régional de l’IDEA à Bruxelles.

Les autres dossiers prioritaires suivis par le Bureau comprennent : la décision prise par les ministres de la justice de relancer les discussions au sein du CdE sur l’accession de l’UE à la CEDH, l’égalité et violences contre les femmes, les travaux du Représentant spécial de l’UE pour les DH, les programmes liés à la culture.

Le Bureau a organisé de diverses visites des collègues du Secrétariat du CdE à Bruxelles :

- La Secrétaire adjointe de la Commission de Venise, qui a présenté les nouvelles directives sur les médiateurs adoptées par la Commission de Venise lors d’un évènement organisé au Bureau de Bruxelles.
- Le Secrétaire de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, pour un évènement à l’occasion de la Journée européenne des langues, au Bureau.

- Des collègues de l'ODGP dans le contexte de la réunion du Comité de pilotage régional du Programme Sud III, ainsi que des réunions avec la Commission et le SEAE.
- Des collègues de DGII (éducation) pour des réunions avec la Commission.

Le Bureau a participé et a rapporté sur de diverses réunions et événements tels que sur les problèmes face à la situation en Russie, le contexte de la démocratie et l'Etat de droit de l'UE, un programme de l'IDEA sur la coopération interparlementaire, « Inter Pares ».

Le Bureau a également rapporté sur plus de 30 événements et conférences sur de nombreuses problématiques d'intérêt commun.

Le Bureau a en particulier tenu des échanges réguliers avec les institutions de l'UE :

- La **Présidence finlandaise à l'UE** : à travers des réunions liées en particulier au développement de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme, sur la Convention « Macolin », participation du CdE dans la Conférence sur l'Etat de droit qui sera tenue à Helsinki, et l'organisation de la Conférence Ministérielle sur JHA avec les Balkans occidentaux (18 novembre).
- Le **SEAE** : préparation des discussions de haut niveau pour la nouvelle SG à NY (réunion avec HR/VP Borrell le 26 septembre) et les réunions pour le SGA du SEAE, M. Christian Leffler, dans les marges de la célébration du 70eme anniversaire du CdE à Strasbourg le 1^{er} octobre, mise à jour sur la situation de certains pays/régions spécifiques, participation du CdE aux configurations du Conseil de l'UE et consultations sur la préparation du futur plan d'action pluriannuel de l'UE sur DH et des priorités de coopération de l'UE pour 2020-2021 (en préparation), comme sur les défenseurs des droits de l'Homme ;
- La **Commission** : échanges avec le Bureau du Président Juncker sur la célébration du 70eme anniversaire du CdE à Strasbourg le 1^{er} octobre, et avec les DGs spécifiques (JUST, NEAR, SRSS, REGIO) sur de diverses affaires de coopération, par exemple DH (l'UE célèbre le 10eme anniversaire du Traité de Lisbonne et de la Charte DF), SOGI, égalité des genres, routes culturelles, villes interculturelles et l'éducation ;
- Le **Parlement Européen** : avec son Président, son cabinet, les présidents de divers Comités spécifiques, et le secrétariat.

Le Bureau a suivi, en particulier, au cours des mois, les préparations pour les auditions des Commissaires désignés aux Comités du PE (30 septembre – 8 octobre). Le Bureau a rapporté sur les développements au niveau de **l'Etat de droit**, autour de la publication de la Communication de la Commission du 16 juillet, et le débat qui a suivi dans le Conseil des Affaires Générales (GAC) du 16 septembre. Au cours de cette réunion, les ministres présents ont discuté de l'Etat de droit en Pologne et en Hongrie (cadre de l'Art 7), la communication sur l'Etat de droit par la Commission en juillet, l'initiative BE/DE d'un *peer review* sur l'Etat de droit, ainsi que le cadre financier pluriannuel de 2021-2027, incluant la proposition pour un « Etat de droit régulateur de conditionnalité » dans ce même cadre. Le Bureau a participé à la Conférence organisée par la présidence finlandaise sur l'Etat de droit, le 10-11 septembre.

Le Bureau a suivi les discussions de divers comités du PE et a rapporté sur les priorités présentées par les représentants de la présidence finlandaise. Il a assisté et rapporté sur les événements et conférences organisés par les diverses Organisations Internationales et groupes de réflexion basés à Bruxelles, sur les questions d'intérêt de l'organisation, tels que, par exemple, la situation en Turquie, la situation en Moldavie, la violence contre les femmes, les droits LGBTI, extrémisme et djihadisme, et la semaine antiracisme et diversité.

En termes de **programmes**, le Bureau a participé à la réunion au DG NEAR sur la communication dans le programme de PBG, et a maintenu des échanges avec NEAR sur le Programme Sud et avec DEVCO quant à la subvention de la Convention de Venise. Enfin, le Bureau a aidé la présidence finlandaise à organiser une présentation sur les programmes UE/CdE dans les pays du EaP lors de la réunion JAIEX.

En termes de **programmes**, en plus de l'aspect « programme » des plusieurs visites et réunions susmentionnées, le Bureau a aidé à organiser et a assisté au Comité de pilotage du Programme Sud ainsi que les réunions bilatérales avec DG NEAR et DEVCO. Il a également suivi la mise en œuvre du projet SRSS.

Le secrétariat du **Groupe Pompidou** basé à Bruxelles a organisé sa 8eme réunion des Officiers internationaux de liaison sur la Coopération internationale de la police (20 septembre). Les participants comptaient des membres de la Commission européenne et de l'Organisation mondiale des douanes. Une réunion avec l'Association européenne de l'aviation d'affaires a été tenue à Bruxelles en préparation de la 3eme réunion annuelle sur l'Aviation générale qui sera tenue à Malte du 26 au 28 novembre.

Média et visibilité

Le porte-parole/l'Attaché de presse a coordonné les **travaux de communications** autour de la présentation des Principes de Venise à Bruxelles sur la promotion et protection des médiateurs, la réunion du Comité de pilotage pour le Programme Sud III, l'atelier commun avec le Réseau pour la promotion de la diversité linguistique, la réunion du Comité des ministres en septembre sur l'exécution des jugements de la ECHR et l'événement en Turquie sur la candidature de particuliers à la Cour constitutionnelle.

L'Attaché de presse a maintenu des contacts réguliers avec les médias basés à Bruxelles et a mené à bien du travail sur les **réseaux sociaux** sur des problématiques incluant la déclaration de la SG sur la révocation des trois maires Kurdes à Istanbul, les alertes sur la plateforme de liberté de presse du CdE quant à la Belgique et le Royaume Uni, le rapport de GRECO sur la Slovaquie et de divers jugements et décisions de la CourEDH, le changement du SG, l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la CEDH, l'entrée en vigueur de la Convention Macolin, le 25eme anniversaire de l'ECRI, la Journée mondiale de la démocratie, le rapport de MONEYVAL sur Malte, le rapport CCMN sur les Pays Bas et de divers jugements et décisions de la CourEDH.

L'attaché de presse a également effectué du **travail préparatoire** sur la session d'automne de l'Assemblée parlementaire, de la Journée européenne contre la peine de mort et la Journée européenne contre la traite des êtres humains. Il a également assisté à une Conférence sur la communication dans le secteur publique, rencontrant ainsi un nombre de journalistes et de parties prenantes à Londres et il poursuit le travail sur le projet de communication en cours, surlignant l'impact de la Convention européenne des droits de l'homme.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Le Chargé d'Affaires par intérim de la Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales, M. Jean Claus, a représenté le Conseil de l'Europe lors de la 41^e session (24 juin-12 juillet 2019) et la 42^e session (9-27 septembre 2019) du Conseil des droits de l'homme (CDH), assurant ainsi la visibilité du Conseil de l'Europe à Genève. Il était notamment présent le 4 juillet 2019, lorsque le Conseil des droits de l'homme a examiné et adopté par consensus les décisions pertinentes sur les résultats de l'Examen périodique universel (EPU) de trois Etats membres du Conseil de l'Europe (Chypre, la Macédoine du Nord et la Slovaquie).

Lors du dialogue interactif sur le Venezuela au cours de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme, M. Claus a été présent pour la contribution importante apportée par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Michelle Bachelet. Il était également présent lors de l'allocution de la Haut-Commissaire dans le cadre de la 42^e session du Conseil, pendant laquelle elle a évoqué les différents défis auxquels elle a dû faire face au cours de sa première année en tant que Haut-Commissaire. Outre les défis traditionnels, elle a également identifié une série de nouveaux enjeux, tels que le nouveau paysage numérique, la protection de la vie privée et l'impact du changement climatique sur les droits de l'homme. Au sujet des changements climatiques, la Haut-Commissaire a soulevé trois points : (1) les changements climatiques sapent les droits, le développement et la paix, (2) une action climatique efficace exige une participation large et constructive, et (3) ceux qui défendent l'environnement doivent être mieux protégés.

Lors de la 42^e session du Conseil des droits de l'homme, le 10 septembre 2019, le Ministre des affaires étrangères du Sénégal – le pays qui assure actuellement la présidence du Conseil – s'est adressé au Conseil. Il a notamment appelé à une action renforcée de la part du Conseil et a identifié de nombreuses menaces existantes contre l'universalité des droits de l'homme et la dignité humaine, telles que les discours de haine, le racisme, la xénophobie, le manque de respect pour les migrants et le changement climatique. Le ministre a également mentionné la " retraite de Dakar," un séminaire qui a eu lieu en octobre 2019 dans un cadre informel autour de quatre grands thèmes : (1) l'environnement et le changement climatique, (2) les migrations de masse, (3) la responsabilité sociétale des entreprises dans le contexte des droits de l'homme et (4) les droits de l'homme à l'ère numérique.

Lors de la 42^e session du CDH, le 23 septembre 2019, il y a eu un débat général sur l'EPU, au cours duquel de nombreux États membres de l'ONU ont souligné l'importance du processus et ont estimé que cet instrument devrait être renforcé. Cependant, certaines ONG ont estimé qu'il existe un décalage entre, d'une part, l'acceptation des recommandations de l'EPU par les États et, d'autre part, leurs exécutions efficaces. Au cours du même débat, le représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a encouragé l'utilisation de l'EPU comme plateforme d'échange de bonnes pratiques. Il a également réitéré la volonté du HCR d'aider les Etats membres à résoudre la question de l'apatridie, notamment dans le cadre de la 70^e session annuelle du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire, au cours duquel un débat de haut niveau sur l'apatridie aura lieu (Genève, 7-11 octobre) et le premier Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra à Genève le 17 et 18 décembre 2019. Ce forum – auquel la participation du Secrétaire Général des Nations Unies est prévue – a été présenté comme une occasion unique pour la communauté internationale de se réunir et de construire les bases de la mise en œuvre du Pacte mondial pour les réfugiés à long terme.

Par ailleurs, le Chargé d'Affaires par intérim a facilité la participation de Mme Louise Barton, Directrice des ressources humaines du Conseil de l'Europe, et des membres de son équipe à un séminaire sur l'évolution culturelle, organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) à Genève du 11 au 13 septembre 2019.

M. Claus a également effectué les travaux préparatoires et a tenu des réunions à Genève afin de faciliter la participation de M. Christophe Poirel, Directeur des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, à la 70^e session annuelle du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (Genève, 7-11 octobre 2019), au cours de laquelle il dirigera la délégation du Conseil de l'Europe au Segment de haut niveau sur l'apatridie.

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE :

- Conseil permanent de l'OSCE avec le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au groupe de contact trilatéral, l'Ambassadeur Martin Sajdik, et l'Observateur en chef de la mission spéciale d'observation de l'OSCE (MSO) en Ukraine, l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan, 4 juillet
- Conseil permanent de l'OSCE avec le ministre albanais de l'Europe et des Affaires étrangères par délégation, M. Gent Cakaj, et Chef de la mission de l'OSCE à Skopje, l'Ambassadeur Clemens Koja, 11 juillet
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Vice-Ministre des Affaires étrangères de la Géorgie, M. Lasha Darsalia, et le Chef du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé, l'Ambassadeur Valeriu Chiveri, 18 juillet
- Conseil permanent de l'OSCE, 25 juillet
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, l'Ambassadeur Jan Braathu, 05 septembre

Participation aux comités d'experts et aux conférences :

- Conférence UE-ONU à l'occasion des 40 ans de coopération à Vienne, 2 juillet
- Réunion ministérielle informelle de l'OSCE dans les Hautes Tatras, Slovaquie, 8-9 juillet
- Comité des droits humains de l'OSCE et la deuxième réunion supplémentaire sur la dimension humaine, 15-16 juillet
- Compte-rendu pour les délégations sur la 28^{ème} session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE au Luxembourg (4-8 juillet), 17 juillet
- Evènement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains, 30 juillet
- Evènement spécial organisé par la CCPCJ et la CND à l'occasion de la visite de la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Ambassadrice María Fernanda Espinosa Garcés, 23 août
- ONUDC 5^{ème} réunion intersessions de la 62^{ème} session de la Commission des stupéfiants (CND), 23 septembre
- ONUDC 5^{ème} réunion intersessions de la 28^{ème} réunion de la Commission pour la prévention du crime et de la justice pénale des Nations Unies, 27 septembre

Dialogues bilatéraux :

- Réunion bilatérale avec le Représentant permanent de l'UE auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Ioannis Vrailas, le 17 juillet
- Remise d'une lettre d'accréditation à l'Ambassadeur Radomir Bohac, Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OSCE et Président en exercice du Conseil permanent de l'OSCE, 18 juillet
- Rencontre avec l'Institut d'Innovation Politique (siège à Vienne), en compagnie de Patrick Penninckx, 26 juillet

Varsovie – Bureau du Conseil de l’Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l’OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

15-19 juillet - visite du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales en Pologne; réunion avec les experts du BIDDH.

4 septembre - rencontre avec la Première directrice adjointe du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/ BIDDH), Mme. Katarzyna Gardaphadze.

5-6 septembre - visite des rapporteurs de la commission de suivi de l'APCE en Pologne, Mme. Azadeh Rojhan Gustafsson et M. Pieter Omtzigt.

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec l’OSCE/BIDDH – L'événement principal du troisième trimestre de 2019 a été la réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine (HDIM) de l'OSCE, organisée à Varsovie du 16 à 27 septembre par l'OSCE/ BIDDH, rassemblant plus de 1 500 participants de 57 pays de l'OSCE, représentant des gouvernements des États participants de l'OSCE, de la Société civile, des organisations internationales et de l'université. La contribution du Conseil de l'Europe à la réunion sur la mise en œuvre était considérable. Trois représentantes du Conseil de l'Europe se sont manifestées à titre de panéliste/modératrices lors des séances de travail. Le Chef du Bureau a pris la tête de la délégation. Au cours de cette réunion des contributions écrites ont été soumises à différentes sessions de travail, de plus des déclarations ont été présentées pendant huit séances de travail. De nombreuses délégations ont mentionné les activités du CdE dans leurs interventions; les références à l'ECRI, à la Commission de Venise, à la Convention d'Istanbul et à la plateforme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes étaient particulièrement fréquentes. GRECO a organisé un événement parallèle (conjointement avec le BIDDH et Transparency International) sur le financement étranger des partis politiques. Le Chef du Bureau a représenté le CdE lors de la réunion des directeurs sur les droits de l'homme organisée par le ministère polonais des Affaires étrangères, une réunion visant à discuter les possibilités de coopération entre les organisations internationales dans le domaine de la participation des jeunes à la vie publique et politique.

Hors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus le Chef du Bureau et les experts du Conseil de l'Europe ont régulièrement assisté aux conférences et consultations organisées ou facilitées par l'OSCE/ BIDDH y compris (i) le groupe de travail conjoint HCR-CdE-BIDDH visant à élaborer un projet sur les stratégies d'intégration des migrants et des réfugiés au niveau local, avec la participation de Mme Irena Guidikova, Chef de la Division des programmes sur l'inclusion et de l'anti-discrimination, (ii) la 5ème discussion de la table ronde d'experts sur les lois sur le pouvoir judiciaire en Pologne, avec la participation de M. Artashes Melikyan, chef du secrétariat du CCJE et (iii) le groupe de travail du BIDDH sur l'intégration des migrants au niveau local. Le Chef du Bureau a continué d'entretenir régulièrement les relations de travail proches avec les spécialistes de BIDDH.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) – Le Bureau a suivi attentivement les préparatifs de la réunion du Conseil d'administration de la CdD convoquée en marge du débat général de la 74ème Assemblée générale des Nations Unies, le transfert de la présidence de la CdD de la Pologne à la Roumanie, la présentation

des priorités de la présidence roumaine et le début de l'admission de la Macédoine du Nord et de la Géorgie au Conseil d'administration de la CdD. Pour cette raison les consultations régulières ont été maintenues avec les représentants du secrétariat permanent de la CdD.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution [CM/Res\(2010\)5](#), les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;
- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;
- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;
- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;
- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;
- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;
- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport de juillet à septembre 2019. A la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du Bureau

Équipe principale : 4 personnes, Personnel affecté aux projets : 6 personnes, Total : 10 personnes.

Le Bureau met en œuvre 3 projets, tous cofinancés par l'Union européenne (UE), dont deux dans le cadre de la deuxième phase du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en Azerbaïdjan » : la conférence de lancement du projet s'est tenue le 2 juillet. Jusqu'à 15 professionnels de la Direction générale chargée de l'application des lois du ministère de la Justice ont participé à une table ronde de deux jours sur le thème « Les tendances européennes du statut de la profession de magistrat ». Des experts de la CEPEJ ont examiné le projet de Code de procédure civile de l'Azerbaïdjan et ont soumis leurs commentaires au ministère de la Justice. Du 16 au 19 septembre, un groupe de représentants du ministère de la Justice a participé à une visite d'étude en France et aux Pays-Bas afin d'étudier les systèmes d'exécution à caractère libéral de ces pays dans le contexte de la délégation future de l'exécution des décisions des juridictions et autres instances à des agences privées en Azerbaïdjan dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ordonnance présidentielle d'avril 2019.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan » : compte tenu du changement institutionnel en vertu duquel le Service de surveillance financière est passé sous l'égide du ministère des Impôts, les activités prévues dans le cadre du projet ont été reportées suivant les consultations à venir au cours de la période de transition. Lors d'une récente réunion tenue en septembre, la nouvelle direction du Service de surveillance financière a réaffirmé la pertinence des actions du projet et s'est engagée à coopérer étroitement avec le projet pour assurer leur mise en œuvre. Au cours de ce trimestre, le projet a pris des dispositions concernant l'organisation de formations sur l'entraide judiciaire dans les enquêtes sur des affaires ayant trait au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme (BC/FT) pour les membres des services répressifs et des autorités judiciaires.
- Programme conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan – 2 » (SPERA 2) : en juillet, le Bureau a finalisé le processus de sélection de consultants internationaux spécialisés dans le domaine de la gestion des établissements pénitentiaires et de la fourniture de services de soins médicaux (y compris des soins de santé mentale) aux détenus. Le Bureau associera les consultants sélectionnés aux activités du projet, si nécessaire. Lors de la phase initiale du projet, le Bureau a engagé des discussions sur l'importance de l'adoption d'un Code national de déontologie pour le personnel pénitentiaire. En septembre, le Bureau a traduit la Recommandation CM/Rec(2012)5 du Comité des Ministres aux États membres sur le Code européen de déontologie pour le personnel pénitentiaire en azerbaïdjanais. La version traduite du document sera présentée au Service pénitentiaire en vue de nouvelles consultations et du suivi de l'adoption du Code national de déontologie pour le personnel pénitentiaire.

Autres activités à signaler

- 30 août : le chef du Bureau s'est rendu à l'Université franco-azerbaïdjanaise (UFAZ) afin de coordonner la préparation de la table ronde de haut niveau consacrée au 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe et à la présidence française du Comité des Ministres ;
- 4 septembre : le chef du Bureau a rencontré le responsable de section du Service chargé des relations internationales, Habib Mikayilli, et des représentants du Service des questions publiques et politiques de l'administration présidentielle, dont Gulsel Safarova, dans le contexte de la mission d'évaluation des besoins de la société civile ;
- 11 septembre : le Bureau, en coopération avec l'ambassade française, a organisé une table ronde de haut niveau, à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe et de la présidence française du Comité des Ministres, sur le rôle historique du Conseil de l'Europe et les défis actuels et futurs à relever pour l'Organisation et ses États membres.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 4-7 juillet : Stefan Schennach, corapporteur de la commission de suivi de l'APCE ;
- 8-12 juillet : Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a effectué une visite de suivi ;
- 4-8 septembre : Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, rapporteure spéciale de l'APCE sur « Les cas signalés de prisonniers politiques en Azerbaïdjan », présidente de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE ;
- 11-13 septembre : Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'APCE, a également participé à la table ronde de haut niveau organisée à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe ;
- 11-12 septembre : Christos Giakoumopoulos, Directeur général Droits de l'homme et État de droit du Conseil de l'Europe, a rencontré des responsables/autorités et a participé à une table ronde de haut niveau à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe.

Belgrade

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes, Personnel affecté aux projets : 22 personnes, Total : 27 personnes.

Au cours de la période considérée, le Bureau a mis en œuvre onze projets, dont neuf sont cofinancés par l'UE (huit dans le cadre de la Facilité horizontale), un par une contribution volontaire de l'Allemagne et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous » (ED Qualité-Serbie) : le processus de sélection des experts à la fois nationaux et internationaux est terminé. Une session de formation sur l'interconnectabilité de l'apprentissage des langues et le développement de compétences démocratiques dans l'éducation a été dispensée aux enseignants de langues dans le cadre de la Journée européenne des langues. Des critères de sélection d'écoles pilotes supplémentaires ont été développés avec le ministère et un appel publié par la suite a reçu des manifestations d'intérêt de plus de 110 établissements scolaires. Le comité directeur du projet a été constitué et a approuvé, lors de sa première réunion, le programme de travail sur trois ans proposé.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées en Serbie - Phase II » : la première réunion du comité directeur a été menée avec succès. Le groupe de travail relevant du ministère de la Justice a commencé à élaborer un programme de traitement distinct concernant la violence domestique à l'intention des prisonniers, qui doit être ajouté en tant que module à d'autres programmes relatifs au comportement des détenus, permettant d'insister sur l'effet des traitements. Un nouveau cycle de formations en cascade à l'intention des policiers sur la prévention de la torture a débuté. Le groupe de travail principal du ministère de la Justice a assisté à la conférence de l'OMS sur la promotion des droits de l'homme et du rétablissement en matière de santé mentale à Trieste, qui a permis de discuter des bonnes pratiques à la sortie de l'hôpital psychiatrique et du renforcement des droits de l'homme, puis d'élaborer une feuille de route pour le développement de centres communautaires de protection de la santé mentale en Serbie conformément à la nouvelle Stratégie en matière de santé mentale.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités des services pénitentiaires en matière de lutte contre la radicalisation dans les établissements pénitentiaires des Balkans occidentaux » : le volet 3 spécifique au pays de ce projet régional a été mis en place. La conférence officielle de lancement du projet aura lieu à Sarajevo les 22 et 23 octobre. Des experts nationaux et internationaux effectueront une mission d'évaluation des besoins et des risques en Serbie au cours de la deuxième partie du mois de novembre. Cette mission comprendra une visite sur place de deux lieux de détention en Serbie et des entretiens avec la direction des établissements pénitentiaires, le personnel pénitentiaire, les institutions nationales, des organisations de la société civile et des organisations internationales présentes et actives dans le domaine du désengagement de la violence, de la prévention et de la lutte contre le terrorisme en Serbie.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les recours juridiques efficaces face aux violations des droits de l'homme » : dix étudiants de la faculté de droit de l'université de Belgrade ont participé à l'Université d'été sur les droits de l'homme à Trebinje, Bosnie-Herzégovine. L'équipe du projet a pris part à la conférence annuelle du réseau HELP qui s'est tenue à Strasbourg les 4 et 5 juillet. La première réunion du comité directeur a eu lieu à Belgrade le 12 juillet.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'indépendance et la responsabilité des juges » : lors de sa première réunion le 17 juillet, le comité directeur de l'Action a adopté le programme de travail révisé. La demande formulée par le ministère de la Justice de fournir une expertise supplémentaire aux groupes de travail chargés de modifier la législation sur la justice afin d'accompagner les dispositions constitutionnelles relatives au système judiciaire, que le comité directeur a décidé d'accepter, traduit un changement important. Afin d'évaluer la situation politique qui entrave la mise en œuvre, l'équipe du projet a tenu plusieurs réunions avec des parlementaires ainsi que des représentants de l'exécutif. Des consultations ont aussi été organisées avec la délégation de l'UE et les organisations de la société civile.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » : des visites/réunions de lancement et la mise au point du programme de travail de l'action en coopération avec tous les partenaires du projet (institutions et organisations de la société civile) dans le cadre de la Facilité horizontale II ont eu lieu en juin 2019. Le rapport final pour la première phase de la Facilité Horizontale et le rapport de lancement pour la deuxième phase de la Facilité horizontale ont été élaborés. Le comité directeur de l'action a été établi et sa première réunion s'est tenue le 26 septembre, au cours de laquelle le programme de travail a été adopté. Des appels d'offres nationaux et internationaux pour des services de consultants ont été préparés.
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Serbie, JUFREX 2 » : une étude de référence et une méthodologie d'évaluation ont été développées au cours de la phase initiale afin d'évaluer l'impact du projet. Plusieurs réunions ont été organisées avec la délégation de l'UE, l'École de la magistrature, l'Association des avocats, l'Autorité de régulation des médias électroniques, la faculté de Sciences politiques et le ministère de l'Intérieur ; les activités principales, les échéances et les résultats attendus de l'Action ont été confirmés et précisés.
- Programme conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : dans le cadre du projet, une université d'été pour les jeunes Roms s'est tenue à Novi Sad, capitale européenne de la jeunesse pour 2019, du 19 au 22 septembre. Au total, 27 jeunes hommes et femmes roms, des 11 municipalités qui participent au programme ont approfondi leur connaissance sur la manière de jouer un rôle plus actif dans leurs communautés et sur le militantisme des jeunes en général. Pendant les mois d'août et de septembre, le programme a lancé un appel aux municipalités participantes concernant le programme de subventions de faible montant. Les 11 municipalités ont toutes soumis des propositions de projet, dont la majorité incluait des contributions provenant de leurs propres fonds.
- Programme conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales » - phase 2 : la première réunion du comité directeur s'est tenue le 17 juillet. Le plan d'action sur la visibilité du programme a été élaboré. Un appel public pour des services de consultants sur la mise en œuvre du dispositif de soutien municipal et un appel public visant au soutien des collectivités locales dans la mise en œuvre du dispositif de soutien municipal ont été lancés (30 collectivités locales ont été sélectionnées tandis que 20 participant à la phase précédente du programme ont été directement soutenues). Des journées d'information ont été organisées à Nis Kragujevac, Novi Sad et Belgrade du 24 au 27 septembre afin de promouvoir le programme et d'inciter les collectivités locales à demander un soutien dans le cadre du dispositif de soutien municipal du programme.
- Contribution volontaire au projet « Renforcer le processus de réforme de la justice » : le projet a débuté le 1^{er} septembre, avec pour objectif de fournir une réponse au processus de réforme de la justice en cours en facilitant la mise en œuvre des recommandations résultant du suivi du Conseil de l'Europe. Avec un budget total de 210 000 euros, financés par une contribution volontaire du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le projet durera 9 mois, jusqu'au 31 mai 2020. Au cours du premier mois de mise en œuvre, de nombreux acteurs locaux, y compris des institutions gouvernementales et des associations

professionnelles, ont été informés des activités du projet, en premier lieu de la possibilité de bénéficier d'échanges entre pairs avec des professionnels du droit des États membres du Conseil de l'Europe.

- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « HELP dans les Balkans occidentaux » : trois cours en ligne HELP (sur une justice adaptée aux enfants, les droits de propriété et la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) ont été assurés avec succès en Macédoine du Nord, au Monténégro et en Serbie. HELP a fêté le 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe à l'occasion de la Conférence annuelle du réseau HELP (Strasbourg, 4-5 juillet), organisée sous l'égide de la présidence française du Comité des Ministres.

Actions de suivi

- Poursuite des activités et des événements de visibilité organisés dans le cadre du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe ;
- Proposition de projet à la suite d'une mission d'évaluation de la Division de la lutte contre la criminalité économique et de la coopération.

Autres activités à signaler

- 1-5 juillet : le chef du Bureau a ouvert l'université d'été de l'Assemblée des régions d'Europe intitulée « Youth is Future, Youth is Europe » à Novi Sad, capitale européenne de la jeunesse ;
- 17 septembre : une conférence contre la discrimination s'est déroulée à Belgrade dans le cadre des activités organisées conjointement avec la présidence française du Comité des Ministres et la Commissaire pour la protection de l'égalité à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe ;
- 26 septembre : la journée européenne des langues a été organisée conjointement par le Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC) et l'Institut Yunus Emre. Le Bureau a organisé un atelier pour les enseignants de langues sur l'apprentissage des langues et la citoyenneté démocratique, suivi d'un bref cours sur la langue et la culture roms ; la position du Conseil de l'Europe a été présentée à l'Institut français et un concert a été organisé avec la participation de jeunes artistes chantant dans plusieurs langues.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personne, Personnel affecté aux projets : 29 personnes, Total : 29,5 personnes.

Au cours de cette période, le Bureau avait pour mission d'assurer la mise en œuvre de six projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité avec un budget combiné de plus de 35 millions d'euros. Trois de ces projets sont cofinancés par l'Union européenne (UE), un est financé par des contributions volontaires et un autre par « Mettre fin à la violence envers les enfants (EVAC) » au Royaume-Uni.

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire au projet « Cybercrime@Octopus » : le projet a apporté son soutien à l'organisation de la 21^e réunion plénière du Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY) et de la 4^e réunion du Groupe de rédaction du Protocole qui a principalement porté sur l'examen des travaux du Groupe de rédaction du Protocole et l'adoption de décisions relatives à l'élaboration du 2^e Protocole additionnel à la Convention de Budapest. Il a également apporté son soutien à l'organisation de la réunion du Bureau du T-CY et à la 5^e réunion du Groupe de rédaction du Protocole. Le projet a facilité le renforcement des capacités en matière de la lutte contre la cybercriminalité dans la région africaine, et a également assuré la visibilité du rôle de la Convention de Budapest en soutenant l'organisation de l'Atelier régional africain sur la cybercriminalité, la cybersécurité nationale et le piratage sur internet au Nigéria. Des informations actualisées sur les activités du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la cybercriminalité, notamment l'utilisation de la Convention de Budapest dans les enquêtes et les poursuites sur les aspects de l'ingérence électorale, ont été communiquées lors du Forum sur la liberté d'internet en Afrique (FIFAfrica 2019).
- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS » : le projet a apporté son soutien au réseau international des formateurs sur la formation judiciaire en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques visant à augmenter le partage de bonnes pratiques et la coopération internationale en organisant une conférence internationale des magistrats ayant bénéficié d'une formation dispensée par le Conseil de l'Europe. Il a en outre soutenu la participation d'un étudiant à la session d'examen d'été 2019 du programme de Master en informatique forensique et investigation en matière de cybercriminalité. Plus de 30 enquêteurs et procureurs spécialisés dans le domaine de la cybercriminalité ont renforcé leurs compétences et leurs connaissances sur des questions liées à la cybercriminalité et d'autres aspects connexes grâce à la Conférence sur l'économie souterraine. Une conférence internationale coorganisée par Eurojust et le Conseil de l'Europe sur les enquêtes sur le Darknet a également permis de renforcer les capacités des pays bénéficiaires du projet concernant les enquêtes dans les affaires de violence sexuelle à l'égard des enfants sur le Darknet. En outre, les capacités en matière d'enquêtes d'infiltration en ligne des pays du projet ont été renforcées lors d'une formation régionale sur les enquêtes d'infiltration en ligne.
- Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ » : le projet a assuré la visibilité de la Convention de Budapest grâce à plusieurs initiatives, notamment une mission consultative sur la législation à El Salvador en présence de représentants des parlements et des sénats nationaux d'Amérique centrale et du bassin des Caraïbes. De plus, une coopération a débuté avec le Forum des présidents des pouvoirs législatifs d'Amérique centrale et du bassin des Caraïbes (FOPREL), avec pour objectif d'atteindre les parlements de la région et de les sensibiliser aux normes internationales en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, ainsi qu'au processus d'adhésion à la Convention de Budapest. Un atelier a été organisé à cet égard. Les

capacités des pays à enquêter et engager des poursuites sur la cybercriminalité ont été renforcées grâce à leur participation à plusieurs événements internationaux (atelier de démonstration de Freetol, Conférence 2019 sur l'économie souterraine, formation sur l'analyse des logiciels malveillants et atelier régional africain sur la cybercriminalité, la cybersécurité nationale et le piratage sur internet). Des activités de formation et des missions consultatives ont contribué à renforcer les capacités des services répressifs du Nigéria, du Cap Vert et de Tonga. Des formations organisées à l'Île Maurice et au Cap Vert ont renforcé les capacités des autorités judiciaires et de poursuites en matière de poursuites et de jugement dans les affaires de cybercriminalité. De plus, le projet a permis de faciliter l'intégration de modules de formation au programme des instituts de formation judiciaire et la diffusion de procédures d'entraide judiciaire au Costa Rica et au Ghana. Dans le but de renforcer le réseau des formateurs judiciaires, une réunion internationale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a rassemblé à Strasbourg des formateurs judiciaires nationaux et internationaux ayant suivi une formation dans le cadre des programmes du Conseil de l'Europe. Elle a permis d'examiner les besoins en formation et les nouveaux cours, les programmes de certification et la faisabilité d'un réseau international de formateurs judiciaires. La visibilité du projet et de ses réalisations a été assurée grâce à la participation à des conférences internationales, comme le camp d'été sur la cybercriminalité 2019 en Espagne et le Forum 2019 sur la liberté d'internet en Afrique organisé en Éthiopie.

- **Projet conjoint UE/CdE « CyberSud »** : les résultats des projets ont été évalués au cours de la troisième réunion du comité directeur qui s'est déroulée en juillet, à Strasbourg. À cette occasion, le programme de travail pour la période à venir a été arrêté avec les pays bénéficiaires du projet. La participation au 12^e groupe de travail du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur la cybercriminalité pour les chefs d'unité a permis de renforcer la coopération avec Interpol. Le projet apporte actuellement un soutien à la Jordanie pour aligner sa législation en matière d'infractions électroniques sur les normes internationales et a organisé une troisième réunion avec les membres de la commission juridique en septembre. La création d'une approche stratégique pour les pays concernant la formation des forces de l'ordre sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a été soutenue par l'organisation d'un atelier régional.
- **Projet conjoint UE/CdE « CyberEast »** : la conférence de lancement du projet, lequel a officiellement débuté le 20 juin, a été organisée à Bruxelles les 19 et 20 septembre, en étroite collaboration avec la Commission européenne et les agences de l'UE. Pendant la phase initiale du projet, c'est-à-dire jusqu'à la fin 2019, une série de visites d'évaluation effectuées dans chaque pays du Partenariat oriental (cinq visites sur six ont déjà été réalisées au cours de la période de référence) permettent d'analyser les informations sur les modalités en vigueur et les besoins de formation des membres des forces de l'ordre, des procureurs et des juges. Poursuivant sur le thème de la coopération internationale des précédents projets Cybercrime@EaP, le projet CyberEast a soutenu la participation des équipes de projet nationales lors des réunions du Comité de la Convention sur la cybercriminalité, ainsi qu'au cours de la conférence internationale sur le Darknet et les abus d'enfants en ligne organisée par Eurojust. La poursuite de l'action sur la coopération public-privé a été renforcée par le soutien apporté à la participation des équipes nationales du projet à la Conférence sur l'économie souterraine et la contribution au 10^e Forum sur la gouvernance de l'internet de l'Ukraine sur la cyberviolence.
- **Contribution volontaire (multilatérale) « EndOCSEA@Europe »** : afin de faciliter la mise en œuvre d'activités de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne à différents niveaux, quatre subventions ont été accordées au Monténégro, à la République de Moldova, à la Serbie et à l'Ukraine. Deux rapports sur les conclusions de la mise en œuvre et du suivi de la Convention de Lanzarote et sur la coopération multisectorielle visant à prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne ont été publiés pour souligner les défis communs et les priorités stratégiques des pays bénéficiaires du projet. Des visites

d'information ont été effectuées en Arménie et en Ukraine afin d'examiner et d'affiner les conclusions préliminaires d'une analyse des lacunes des lois, politiques et pratiques visant à prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne dans ces pays.

Actions de suivi

- Mise en œuvre des programmes de travail du projet tel qu'approuvés pour le 4^e trimestre 2019 ;
- Organisation des réunions du comité directeur pour les projets Glacy+, Cybersouth et EndOCSEA ;
- Préparation et organisation de la Conférence Octopus.

Autres activités à signaler

- Le Bénin et le Pérou ont adhéré à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité ;
- La proposition d'un nouveau projet visant à donner suite à IPROCEEDS a été élaborée et soumise à la Commission européenne pour examen définitif et approbation ;
- La Commission européenne a approuvé une prolongation de trois ans du projet Glacy+ ; la description des Actions et le budget sont en cours de rédaction.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes, Personnel affecté aux projets : 14 personnes, Total : 19 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre cinq projets, dont deux cofinancés par l'UE et trois financés par une contribution volontaire/un donateur.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Plan d'action « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova » - Volet 1 : les résultats préliminaires de l'étude sur l'application de la détention provisoire en Moldova ont été présentés et examinés avec des juges, procureurs, avocats, universitaires et représentants des ONG au cours de cinq tables rondes. Le programme a organisé la participation des acteurs de la justice pénale concernés à la Conférence annuelle HELP à Strasbourg, France et à la Conférence annuelle et réunion générale de l'Association internationale des procureurs à Buenos Aires, Argentine. Le rapport annuel du Conseil pour la prévention de la torture a été publié et présenté sous l'égide et avec le soutien financier du Programme. Volet 2 : le pilotage de l'outil d'évaluation des risques et des besoins dans le cadre de la préparation à la libération et en matière de surveillance après la libération a débuté, ainsi que le programme pour les conseillers de probation sur la rédaction des rapports présentenciels. Les résultats obtenus présentant un intérêt pour la réorganisation du système de probation et des soins de santé dans les établissements pénitentiaires ont été partagés avec les autorités nationales. D'autres activités visaient à réviser le cadre juridique du système pénitentiaire, développer sa stratégie en matière de ressources humaines, et renforcer les capacités du centre de formation pénitentiaire à dispenser une formation axée sur les compétences.
- Projet conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention » (CLEP) : avec la formation d'un nouveau gouvernement à la mi-juin 2019, les activités du projet liées aux domaines de réforme annoncés ont été reportées à fin juillet. Lorsque les opérations relatives au projet ont repris, une université d'été sur le recouvrement des avoirs des juges et des procureurs, organisée dans le cadre du projet CLEP, a permis aux participants d'harmoniser leurs connaissances des pratiques nationales et d'examiner les normes internationales. Une formation sur mesure d'une semaine, suivie d'une autre semaine sur les techniques plus avancées, a renforcé les connaissances et les capacités pratiques des services d'enquête sur l'utilisation du logiciel de visualisation IBM i2. Le projet a aussi contribué à la finalisation d'une étude sur les mesures incitatives législatives et pratiques concernant la conformité aux normes anti-corruption dans le secteur privé, première étude menée sur ce sujet en République de Moldova.
- Contribution volontaire de la Suisse « Éducation à la démocratie en République de Moldova » : près de 70 formateurs d'enseignants du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche de la République de Moldova ont bénéficié d'une formation sur l'application dans la pratique des dispositions du premier module du manuel à l'usage des enseignants sur le sujet « Éducation de la société » (5^e, 6^e, 10^e et 11^e années). Le manuel a été élaboré par un groupe d'experts nationaux et internationaux mobilisés par le Conseil de l'Europe. Ce sont les premiers matériels pédagogiques élaborés en République de Moldova concernant l'éducation civique reconceptualisée « Éducation de la société ».
- Contribution volontaire (multilatérale) « Protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en République de Moldova » : la cartographie/l'étude réalisée sur les problèmes

systémiques qui ont une incidence sur la réponse fournie par le système de protection de l'enfance à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants, ainsi que la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote et les recommandations formulées à cet égard ont permis d'identifier les défis et les besoins du système de protection de l'enfance. Les activités de suivi ont aussi été identifiées et un nouveau projet de suivi a été enregistré dans le cadre de la méthodologie de gestion de projet (PMM).

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la justice à rendre la justice conformément aux normes européennes, en particulier pour combattre la discrimination » : dans le cadre du projet, un consultant international a été sélectionné pour évaluer les modifications apportées à la loi 121 et à la loi 298, cette action étant menée conjointement avec le projet régional du PGG « Renforcer l'accès à la justice par la mise en place de mécanismes de réparation non judiciaires pour les victimes de discrimination, de crimes de haine et de discours de haine dans les pays du Partenariat oriental ». Les activités du projet ont été présentées et approuvées lors de la réunion du comité directeur du projet qui s'est déroulée le 25 septembre. Un consultant national a été sélectionné pour réaliser une analyse des sexospécificités du projet du PGG sur le secteur de la justice.

Actions de suivi

- À la suite de la discussion et de l'adoption éventuelle de l'Avis de la Commission de Venise sur la réforme de la justice (réévaluation des juges de la Cour suprême de justice) au cours d'une réunion plénière le 11 octobre, il est probable que le ministère de la Justice formule une demande de soutien dans la mise en œuvre des recommandations, demande qui devra faire l'objet d'un suivi.

Autres activités à signaler

- Avec l'élection d'un nouveau parlement et un changement de gouvernement, au cours du mois de juillet, le chef du Bureau a discuté des activités de coopération lors de rencontres avec le nouveau Président du Parlement, le ministre de la Justice, le ministre de l'Éducation, et le ministre de la Santé, du Travail et de la Protection sociale ;
- La première réunion du comité directeur local du partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (PGG) 2019-2021 a eu lieu le 25 septembre : les priorités du PGG ainsi que les activités de coopération en cours et futures ont été présentées aux acteurs nationaux, aux partenaires internationaux et aux médias. Le chef de la délégation de l'UE, la chef du Service de la Programmation du Conseil de l'Europe et un représentant du Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne (MAEIE) ont prononcé des discours d'ouverture ;
- Une mission relative aux mesures de confiance a été organisée à Chisinau et Tiraspol les 4 et 5 septembre afin d'examiner les actions possibles dans le domaine de l'éducation, du dialogue sur les droits de l'homme et de la prévention des drogues.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 21-23 juillet : les deux corapporteurs de l'APCE sur le respect des obligations et engagements de la République de Moldova ont effectué une visite d'information en Moldova afin de s'informer des derniers développements politiques concernant le fonctionnement des institutions démocratiques après les élections de février 2019. La visite avait pour objectif principal d'assurer le suivi de la crise constitutionnelle et politique de juin 2019 : mesures prises et projets d'actions futures du gouvernement, notamment dans le domaine de la justice et de la lutte contre la corruption ; législation et mesures envisagées pour dépolitiser la justice et les autres administrations publiques ; et évolution du cadre électoral. Le 3 octobre, l'APCE

a adopté une résolution sur « Le fonctionnement des institutions démocratiques en République de Moldova » sur la base du rapport de suivi des Co rapporteurs ;

- 19-20 septembre : une délégation de la Commission de Venise a rencontré les autorités moldaves et des représentants de la société civile à Chisinau afin d'élaborer un avis sur la réforme de la justice (réévaluation des juges de la Cour suprême).

Kiev

Situation du Bureau

Équipe principale : 10 personnes ; Personnel affecté aux projets : 34 personnes ; Total : 44 personnes.

Dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2018-2021, le Bureau a mis en œuvre 18 projets, dont 13 financés par des contributions volontaires, un dans le cadre du PGG UE/CdE, trois dans le cadre des projets conjoints UE/CdE et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « Aider l'Ukraine à exécuter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme » : le projet a aidé les autorités ukrainiennes dans la préparation et la présentation de l'analyse des causes profondes de la non-exécution des arrêts nationaux en Ukraine, ce qui a été noté et salué par le Comité des Ministres lors de sa réunion le 25 septembre. Le projet a aussi coorganisé le deuxième Forum annuel sur l'exécution des arrêts nationaux, qui a de nouveau permis à des représentants des trois pouvoirs de participer activement et de discuter des mesures essentielles qui doivent être prises dans le futur pour remédier au problème de non-exécution des arrêts. De plus, le projet a apporté son appui aux travaux du Haut Conseil de la justice sur les procédures disciplinaires engagées contre les juges avec l'analyse de la pratique disciplinaire du Haut conseil de la justice pour 2018 et le premier semestre 2019, qui contient des recommandations complètes sur l'amélioration de la pratique disciplinaire et sa mise en conformité avec les normes du Conseil de l'Europe.
- Plan d'action « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Ukraine » : le 3 juillet, l'équipe du projet a effectué une visite d'information à Marioupol, dans la région de Donetsk, concernant l'accès à la justice et son fonctionnement à Donbass. À la suite de cette visite, le 6 septembre, une table ronde thématique, avec des juges des régions de Donetsk et de Louhansk, a été organisée afin d'examiner les résultats de la mission d'information et de définir les prochaines étapes à mettre en œuvre dans le cadre du projet. En septembre, le projet a lancé une analyse du projet de loi n° 1008 qui a proposé plusieurs modifications du projet de loi concernant le fonctionnement de la Cour suprême, du Haut Conseil de la justice et de la Haute Commission de qualification des juges. Il a également lancé l'analyse des frais de justice par rapport aux normes du Conseil de l'Europe.
- Plan d'action « Un système de justice pénale respectueux des droits de l'homme en Ukraine » : au cours de la période de référence, la phase initiale du projet a commencé. Des réunions avec le Procureur général et le chef de la commission parlementaire sur l'application de la loi, ainsi que plusieurs réunions ordinaires avec des partenaires nationaux et internationaux se sont tenues, et plusieurs domaines de coopération ont été abordés. Un consultant du Conseil de l'Europe a fourni une expertise dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours des chapitres de la Stratégie de réforme du secteur de la justice portant sur les poursuites et la justice pénale. L'évaluation par des experts de la loi nouvellement adoptée sur les mesures immédiates pour la réforme du parquet est toujours en cours.
- Plan d'action « Décentralisation et réforme de l'administration locale en Ukraine » : le projet a émis quatre avis juridiques sur le projet de loi correspondant sur la réforme du système de gouvernance et la réforme de l'administration territoriale à Kiev, la capitale, ainsi que le rapport d'évaluation par les pairs sur la gouvernance démocratique dans les agglomérations, portant principalement sur la région de Kiev. La coopération instaurée avec l'Agence nationale de la fonction publique et les associations nationales de pouvoirs locaux

afin de mettre en œuvre la réforme du système de formation professionnelle des fonctionnaires locaux s'est poursuivie. En coopération avec le Centre d'expertise sur la bonne gouvernance du Conseil de l'Europe, le programme de formation au leadership sur la coopération transfrontalière destiné à des groupes de maires venant d'Ukraine et de Pologne a été organisé et ses résultats ont été présentés lors de la conférence internationale de l'UE sur la coopération transfrontalière le 20 septembre à Yanoshi, Ukraine. Le projet a aussi contribué à la sensibilisation sur la réforme de la décentralisation et les normes et valeurs du Conseil de l'Europe à travers plusieurs concours pratiques des médias nationaux et régionaux, le festival international annuel des médias pour enfants « Dytiatko » et un certain nombre de vidéo clips et de films.

- Plan d'action « Renforcer la démocratie et instaurer la confiance au niveau local en Ukraine » : au cours de la première réunion de la Communauté de pratique sur la démocratie locale, les membres de l'Association des villes ukrainiennes (AUC) ont échangé des bonnes pratiques, avec des représentants du Réseau des associations de pouvoirs locaux d'Europe du Sud-Est (NALAS) et de l'Association des collectivités locales et régionales de Lettonie, sur la création et la communication de ressources afin d'améliorer la sensibilisation et de proposer des services de haute qualité à leurs municipalités membres. La communauté de pratique nouvellement établie visera à renforcer les capacités et la position institutionnelle des autorités locales ukrainiennes et de leurs associations nationales et à leur permettre de défendre les réformes de l'autonomie locale d'une seule voix. Les discussions ont contribué à une réflexion sur le développement de la stratégie à moyen terme de l'AUC, engagée par l'AUC dans le but de renforcer et de développer ses capacités institutionnelles à partir des recommandations de l'évaluation de base de l'AUC et du premier atelier de planification stratégique auquel ont participé les membres de son Conseil d'administration organisé dans le cadre du XVe Forum municipal ukrainien qui s'est tenu à Odessa en juin. Lors de la première réunion du groupe de travail sur la stratégie à moyen terme de l'AUC, organisée à Kiev le 27 septembre, les participants ont convenu de veiller au caractère inclusif du processus en consultant davantage les membres de l'AUC dans les régions.
- Plan d'action « Promouvoir la participation de la société civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine » : le projet a apporté un soutien technique et spécialisé dans le développement, la mise en œuvre et l'amélioration des cadres juridiques et pratiques de la participation civile dans quatre municipalités. Le Séminaire de participation citoyenne a renforcé les capacités et l'expertise des ONG régionales des oblasts de Donetsk et Louhansk en matière d'analyse des politiques et de sensibilisation, de l'ONG de Kiev Platform et des organisations de la société civile et des pouvoirs locaux de la ville de Zhytomyr, en matière d'élaboration de politiques participative et inclusive. Le projet a lancé l'étude de suivi sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour le développement de la société civile afin de formuler d'autres recommandations quant à la promotion et la création de l'environnement favorable au développement de la société civile en Ukraine.
- Plan d'action « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité » : au cours de la période considérée, le projet a continué à améliorer la législation électorale sur les élections locales conformément aux normes européennes par le biais d'un groupe de travail au sein du ministère du Développement régional. Le projet a facilité la création d'un groupe d'experts au Parlement afin d'élaborer la méthodologie pour la mise en œuvre de la Liste des critères d'évaluation de l'état de droit dans le processus législatif et la pratique juridique. À la suite d'une demande de la commission concernée du Parlement, les experts de la Commission de Venise ont rejoint un groupe de travail sur l'amélioration du projet de Code électoral auquel le Président Zelensky avait opposé son veto et qu'il avait renvoyé au Parlement. Le 23 septembre, le Projet, conjointement avec le programme RADA d'USAID, l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) et le groupe de réflexion du Centre de réformes politiques et juridiques, ont organisé un atelier constitutionnel visant à discuter

des initiatives législatives dans le contexte des procédures constitutionnelles, notamment l'exécution de la procédure constitutionnelle, la pratique internationale d'un veto national, les pétitions électroniques, etc.

- Plan d'action « Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » : une université d'été sur les « Premiers pas en politique » avec 18 intervenants a été organisée pour 40 étudiants de 22 universités et 13 régions d'Ukraine. À la suite d'un concours de dissertations entre les participants de l'université, les auteurs des deux meilleures dissertations participeront au Forum mondial de la démocratie 2019. Un document de réflexion sur les modifications législatives visant à garantir le principe de représentation proportionnelle des collectivités territoriales regroupées dans les conseils d'*oblast* (région) et de *rayon* (district) a été élaboré. Les conclusions et les recommandations sur les résultats du suivi de la couverture médiatique des élections présidentielles et des élections législatives anticipées de 2019 ont été présentées au public et examinées avec les parties prenantes concernées.

- Plan d'action « Renforcer la liberté des médias, l'accès à l'information et le système de radiodiffusion publique en Ukraine » (mis en œuvre en juillet-août) / projet conjoint UE/CdE « Coopération de l'UE et du Conseil de l'Europe pour favoriser la liberté des médias en Ukraine » (qui a débuté le 1^{er} septembre) : la structure et le projet de contenu de la formation sur la sécurité des journalistes ont été élaborés en coopération avec trois établissements universitaires : l'École nationale des procureurs, l'École nationale de la magistrature et l'École nationale des affaires intérieures. Le guide à l'intention des journalistes sur la vérification des informations et la responsabilité des rédactions concernant la désinformation a été publié en coopération avec le ministère de la Politique de l'information et les organisations de la société civile « Institute of Mass Information » et « Human Rights Platform ». En coopération avec le coordinateur du projet de l'OSCE en Ukraine, le projet a organisé la 5^e université d'été annuelle entre universités sur le droit d'accès aux informations publiques à l'ère du numérique. La supervision publique indépendante de la couverture médiatique de la campagne des élections législatives anticipées couvrant la période du 22 juin au 21 juillet a été achevée, et les résultats, les conclusions et les recommandations de la supervision ont été discutés avec les parties prenantes lors d'une table ronde. Un guide sur les normes du Conseil de l'Europe sur les médias et les élections ainsi qu'un document analytique, comprenant une analyse des lacunes législatives identifiant les aspects qui posent problème dans la réglementation régissant la couverture médiatique des élections en Ukraine et propose un nouveau modèle efficace de réglementation de la publicité politique pendant les élections, ont été élaborés et présentés.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Ukraine » : le processus d'enregistrement mené dans le cadre du projet avec le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Agriculture a été lancé. Le projet a établi des contacts et une coopération avec des partenaires et des acteurs nationaux fondamentaux, et notamment la commission concernée du Parlement, l'agence de suivi financier, le Bureau du Procureur, l'École nationale de la magistrature. La coordination avec d'autres donateurs dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme financier a été lancée. Le projet a entrepris l'élaboration d'une note d'information sur la compatibilité de l'enrichissement illicite et de la confiscation civile avec les normes internationales, le projet de législation précédent et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

- Plan d'action « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions » : en juillet, le projet a organisé une visite d'étude pour les juges de la Cour suprême et la direction de l'École nationale des juges d'Ukraine (NSJU) à Strasbourg afin d'organiser des échanges sur les normes du Conseil de l'Europe sur les déplacements internes et de veiller à la poursuite de leur application dans les pratiques des juridictions nationales et la jurisprudence constitutionnelle. Par la suite, une réunion d'experts axée spécifiquement sur l'indemnisation

des biens endommagés dans les situations de conflit armé a été organisée pour la Grande chambre de la Cour suprême afin de discuter de la législation nationale récemment adoptée et de revoir l'approche des juridictions nationales en matière d'indemnisation. En août, en coopération avec le ministère des Personnes déplacées, une université d'été s'est tenue sur les déplacements internes, au cours de laquelle les participants ont élaboré les messages fondamentaux des politiques nationales visant à renforcer la protection des droits de l'homme des personnes déplacées en Ukraine. Ces messages ont été transmis au nouveau ministère des Vétérans, des Territoires temporairement occupés et des Personnes déplacées à l'intérieur du pays. Une série de lancements de la formation HELP sur les déplacements internes a été organisée en coopération avec des instituts nationaux de formation. Jusqu'à 200 professionnels du droit suivront la formation au cours du deuxième semestre 2019.

- Plan d'action « Promouvoir les droits sociaux comme facteur essentiel d'une démocratie durable en Ukraine » : des réunions de haut niveau, menées dans le cadre de la phase initiale du projet, ont permis d'attirer l'attention des décideurs ukrainiens sur les objectifs du projet. Une vaste promotion de la Charte sociale européenne par le biais des réseaux sociaux a permis d'impliquer au moins 500 personnes dans des discussions actives sur des questions sociales. Suite à la participation de l'équipe du projet au Forum du Donbass sur les médias, une communication sur les droits sociaux a été élaborée en coopération avec au moins 15 organisations internationales et il a été décidé d'utiliser le forum pour suivre la protection sociale au cours de l'année suivante.

- Plan d'action « La Convention d'Istanbul : un outil pour développer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Ukraine » : avec trois formations en cascade, le projet a renforcé les capacités de 88 avocats en matière de protection des victimes de violence. En coopération avec l'École nationale des procureurs, une table ronde sur les innovations législatives en matière de prévention et de lutte contre la violence domestique a été organisée. Des recherches complètes sur les ordonnances de protection judiciaires et une évaluation des risques, pour l'ensemble des acteurs principaux, sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ont été lancées dans le cadre du projet. La Convention d'Istanbul et le rapport explicatif, la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le sexisme, et les questions-réponses sur la Convention d'Istanbul ont été distribués comme supports aux participants et partagés avec les partenaires du projet.

- Plan d'action « Renforcer la mise en œuvre des normes européennes en matière de droits de l'homme » : à la suite d'une demande du Bureau national d'enquête (SBI), le projet a présenté les commentaires formulés dans le cadre du deuxième tour sur le projet de consignes relatives à la coopération entre le Bureau national d'enquête et d'autres autorités publiques en cas de divulgation de mauvais traitements. Malheureusement, lors de la discussion sur le projet de consignes qui s'est tenue le 7 août, les agences concernées ne sont pas parvenues à un consensus sur les mécanismes de coopération proposés. Le projet a contribué au renforcement des capacités institutionnelles du Bureau national d'enquête à partir d'une évaluation des besoins en matière de formation axée sur un volet « droits de l'homme ». Compte tenu de cette évaluation, le projet, en collaboration avec l'École nationale de la magistrature, a organisé une conférence internationale sur la formation professionnelle des juges, des procureurs et des membres des forces de l'ordre qui est devenue une plateforme d'échange d'expériences sur les modèles de formation efficaces. Le projet a poursuivi l'application à titre expérimental de la version provisoire de cinq recommandations/lignes directrices méthodologiques sur le mécanisme national de prévention dans le cadre de deux visites de suivi dans les régions de Tcherkassy et de Kherson. Les versions définitives de ces recommandations ont été établies en accord avec le Bureau du médiateur et seront ensuite imprimées. Favorisant l'intégration de la CEDH dans la pratique juridique ukrainienne, le projet, en coopération avec l'Association nationale du barreau ukrainien, a lancé le 6 juillet la formation HELP en ligne « Critères d'admissibilité » pour un groupe de 28 avocats.

- Plan d'action « Protéger les minorités nationales, y compris les Roms, et les langues minoritaires en Ukraine » : dans le cadre du projet, un concours destiné aux pouvoirs locaux a été organisé sur le développement de stratégies de communication locales et de mécanismes de consultation avec les minorités nationales. Un groupe de travail associant des représentants des organisations des minorités a été créé le 25 septembre afin d'élaborer une brochure sur les minorités nationales et les langues minoritaires en Ukraine. Cette brochure informera le grand public au sujet de 14 groupes ethniques minoritaires, leurs cultures, langues, traditions et identités visées par la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et notamment les Roms. En coopération avec ONU Femmes, le projet a mené une évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les Roms, et a facilité les activités du ministère de la Politique sociale afin d'examiner les questions relatives à la protection sociale et à la santé dans le cadre de cette stratégie. Les 13 et 14 septembre, une École politique rom a été lancée au parlement pour 30 participants. Le 23 septembre, lors de la réunion de coordination, organisée avec le Service national des migrations et le HCR, 25 participants ont examiné la feuille de route relative aux documents personnels de la population rom, ont élaboré des recommandations visant à améliorer les procédures et la législation en matière d'enregistrement des passeports et les ont proposées au Service national des migrations.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 1^{er} juillet : visite de la mission préélectorale de l'APCE.

Pristina

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; Personnel affecté aux projets : 15 personnes ; Total : 20 personnes.

Le Bureau met en œuvre huit projets, dont cinq sont cofinancés par l'UE (l'un étant un programme conjoint régional) et trois sont financés par des contributions volontaires de la Norvège, de la Suisse, ainsi que par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe. En outre, un programme conjoint régional UE/CdE est mis en œuvre au Kosovo*, directement par le Bureau du Conseil de l'Europe à Bucarest (iPROCEEDS).

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KoSEJ II) » : des experts de la CEPEJ ont fourni des avis techniques à l'équipe chargée du système informatique de gestion des affaires du Conseil judiciaire du Kosovo (KJC-CMIS) afin d'intégrer les normes de la CEPEJ. Une coopération avec l'École de la magistrature du Kosovo a débuté par une évaluation des besoins en matière de formation. Deux coordonnateurs de la CEPEJ au ministère de la Justice ont approfondi leurs capacités concernant la méthodologie de la CEPEJ avec le soutien d'un expert en matière de communication et d'analyse des données collectées pour 2018. En coopération avec la délégation de l'UE, le comité directeur s'est réuni pour la première fois, en présence de l'ensemble des pays bénéficiaires et des partenaires du projet. Un petit-déjeuner organisé immédiatement après a permis aux représentants de la société civile et au Bureau de l'Union européenne de discuter des synergies possibles.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Approfondir les connaissances sur la dimension judiciaire de la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX II) : au cours de la phase initiale du projet, un consultant local ponctuel a été recruté pour fournir des services intellectuels visant à l'adaptation de la méthodologie commune de suivi et d'évaluation au contexte local, ainsi que pour élaborer une étude de référence et proposer d'autres indicateurs, afin de garantir le caractère mesurable et l'exactitude des chiffres pour une évaluation appropriée des résultats. Tous les bénéficiaires du projet ont été tenus informés de la deuxième phase de l'Action, garantissant par conséquent la poursuite de la coopération. Il a été convenu que la première réunion du comité directeur se tiendrait le 24 octobre.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité au Kosovo* » : le projet vise à affiner le cadre logique de l'Action et à compléter le programme de travail/la documentation, de manière à finaliser le lancement avec une consultation de l'ensemble des partenaires et à organiser une réunion du comité directeur en octobre.
- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II) : l'équipe de PECK II a organisé et conduit deux réunions de groupes de travail sur la rédaction du Règlement sur la propriété effective. Elle a finalisé les publications de la Boîte à outils pour la gestion des conflits d'intérêts dans le service public et du Manuel sur la protection des lanceurs d'alerte, qui ont été distribués à l'Agence de lutte contre la corruption. Elle a organisé des réunions thématiques au Royaume-Uni avec des autorités œuvrant dans le domaine LBC/FT afin de traiter les thèmes principaux et les conclusions figurant dans les rapports d'évaluation sur les mesures anti-corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Une prolongation du projet jusqu'à fin mars 2020,

* Cette dénomination ne préjuge en rien des positions concernant le statut du territoire et est conforme à la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'avis de la CIJ sur la Déclaration d'indépendance du Kosovo.

sans dépenses supplémentaires, a été accordée. Une évaluation externe des projets PECK I et II a été lancée avant PECK III.

- Contribution volontaire de la Norvège / Plan d'action « Favoriser le rapprochement par l'éducation à la démocratie et l'apprentissage des langues (FRED) » : un groupe de 22 étudiants et 11 enseignants des écoles pilotes aux origines ethniques diverses a participé à un atelier de deux jours qui s'est tenu au Centre européen de la jeunesse de Budapest les 5 et 6 août. Son objectif était d'informer sur la résolution de conflits, la réconciliation, et l'apprentissage et le vivre ensemble dans une société pluriethnique. Un catalogue des récits d'expériences réussies parmi les activités mises en œuvre par les 11 écoles pilotes a été élaboré. Le programme de lancement de classes pilotes sur l'enseignement des langues minoritaires/majoritaires dans 11 écoles pilotes a été développé et présenté aux directions municipales de l'éducation et aux écoles.
- Contribution volontaire de la Norvège / Plan d'action « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique au Kosovo* » : les appels d'offres pour les consultants locaux et internationaux ont été lancés avec succès. L'appel d'offres pour les consultants locaux s'est achevé en juillet avec la sélection de sept consultants par mutualisation. L'appel d'offres pour les consultants internationaux a quant à lui été lancé par la Commission des marchés et le processus d'évaluation des candidatures est en cours. De plus, un atelier avec les médias sur leur rôle dans la sensibilisation sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été organisé le 24 septembre, en coopération avec la mission de l'OSCE au Kosovo*.
- Contribution volontaire de la Norvège « Amélioration de la protection des normes européennes des droits de l'homme par la Cour constitutionnelle du Kosovo* - IPEHRSCC » : le projet a facilité le deuxième atelier thématique avec des juges et des conseillers juridiques sur les critères d'admissibilité à la Cour constitutionnelle et a ensuite lancé la production d'un guide vidéo en la matière à l'usage du grand public. Le programme de placement à la Cour européenne des droits de l'homme a été officiellement lancé avec l'affectation des premiers juge et conseiller juridique dans son unité Jurisconsulte, respectivement pour une durée d'un et deux mois. Le projet a réalisé une évaluation générale de l'efficacité de la Cour constitutionnelle comme acteur essentiel de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). La traduction du cours HELP « Les droits de propriété et la CEDH » est terminée.
- Projet régional conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : à la suite d'une formation sur la gestion du cycle de projet, l'action a apporté son soutien à huit municipalités bénéficiaires du projet sur le processus de demandes de petites subventions du Conseil de l'Europe destinées à des projets locaux. Dix propositions de communes ont été soumises au Conseil de l'Europe pour financement et elles ont été cofinancées par les municipalités bénéficiaires. Des groupes/réunions de femmes ont été lancées dans toutes les municipalités bénéficiaires afin de créer une agence pour la participation des femmes au programme. Des membres du Groupe d'action communautaire (GAC) ont participé à l'audition publique concernant le budget municipal dans un petit nombre de municipalités où des actions concrètes ont été présentées.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : des représentants de diverses institutions du Kosovo* (procureurs, policiers, personnel du ministère de la Justice) ont participé à plusieurs activités telles que : la première réunion des formateurs juridiques nationaux sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, la Conférence sur l'économie souterraine, une formation régionale sur les enquêtes d'infiltration en ligne et une conférence internationale conjointe sur les enquêtes sur internet, en coopération avec EUROJUST.

Actions de suivi

- PECK II : distribution de publications à diverses institutions de l'administration publique ; sessions d'information avec des fonctionnaires sur la gestion de conflits d'intérêt. Atelier sur le Code pénal récemment adopté concernant les infractions liées à la corruption ;
- FRED : lancement de cours de langues communautaires ;
- FRED : atelier pour les équipes des 11 écoles pilotes (deux enseignants, un parent et deux étudiants) afin de les informer du lancement des cours de langues ;
- FRED : réunion avec les directions municipales de l'éducation et les directeurs d'établissements des écoles pilotes afin de présenter le programme d'action et les avantages des cours d'apprentissage des langues à l'école ;
- FRED : lancement des cours de langues ;
- IPEHRSCC : atelier thématique sur la méthodologie de la Cour européenne des droits de l'homme et conférence régionale sur la liberté d'expression et la justice constitutionnelle (octobre/novembre 2019) ;
- Travaux de lancement pour l'adaptation nationale de la formation aux droits de l'homme des professionnels du droit (HELP) sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique avec l'École de la magistrature du Kosovo* ;
- Traduction dans les langues locales (albanais et serbe) des publications du Conseil de l'Europe sur (i) Sensibilisation à la violence à l'égard des femmes – article 13 de la Convention d'Istanbul ; (ii) Encourager la participation du secteur privé et des médias à la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique : article 17 de la Convention d'Istanbul et (iii) recommandation CM/Rec (2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme.

Autres activités à signaler

- Le Bureau a participé à des événements locaux et internationaux (conférences, tables rondes, ateliers, groupes de discussion et anniversaires/cérémonies) visant à promouvoir les droits de l'homme et l'État de droit, les médias, la lutte contre la discrimination, l'efficacité de la justice et les droits des minorités ; à la promotion du plurilinguisme et des droits linguistiques, ainsi qu'à la présentation de documents politiques de portée locale ;
- Le Bureau continue de participer à plusieurs mécanismes de coordination des activités de donateurs afin de promouvoir les travaux du CdE, de garantir l'efficacité de la mise en œuvre des activités et d'éviter les doubles emplois. Des contacts étroits ont été entretenus avec le Bureau de l'Union européenne et une réunion a été organisée avec le conseiller politique récemment nommé de la KFOR.

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; Personnel affecté aux projets : 17 personnes ; Total : 24 personnes.

Le Bureau met en œuvre neuf projets, dont cinq sont financés dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie, un par des contributions volontaires du Royaume-Uni et des États-Unis, et un autre par une contribution volontaire de la Norvège, un par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) et un autre projet financé par des contributions volontaires du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Bosnie-Herzégovine 2018-2021. En outre, il contribue à la mise en œuvre d'un projet régional, à savoir le programme conjoint avec l'UE sur l'autonomisation des Roms au niveau local.

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine » : la mise en œuvre de la nouvelle Action de Facilité horizontale 2 sur la police et les établissements pénitentiaires en Bosnie-Herzégovine a véritablement commencé au cours de la période de référence. Le premier comité directeur de l'Action, qui s'est tenu à Banja Luka le 10 juillet, a donné lieu à la désignation de membres aux divers groupes de travail, l'approbation du programme de travail initial pour les six mois à venir et l'approbation des procédures de travail du comité directeur. La première session de formation des formateurs des quatre sessions prévues pour les forces de l'ordre s'est tenue à Trebinje en septembre. Ce programme améliorera la capacité, les connaissances et les compétences de 20 policiers de 10 postes de police en Bosnie-Herzégovine leur permettant de dispenser des modules sur les droits de l'homme à leurs pairs. En septembre, le groupe de travail chargé de mettre en place les technologies de l'information dans les établissements pénitentiaires des entités de Bosnie-Herzégovine, et notamment les ministres adjoints de la Justice, ont discuté de la marche à suivre pour l'acquisition échelonnée d'équipements informatiques et le développement de logiciels.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir la diversité et l'égalité en Bosnie-Herzégovine » : la phase initiale est terminée et les consultations avec différentes parties prenantes ont permis d'affiner les nouvelles activités et de désigner les membres du comité directeur. En juillet, le documentaire « When we are fewer » produit dans le cadre de l'action de la Facilité horizontale I et portant sur les minorités nationales a été sélectionné pour être diffusé lors du Festival du film de Sarajevo, l'un des plus grands festivals de la région. Le 18 août, le film a été projeté au Cinema Hall de Sarajevo, qui affichait complet, en présence du chef du Bureau et du chef de la délégation de l'UE. De plus, après la projection, le public a participé activement à un flash mob ainsi qu'à des discussions sur la situation des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine.
- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité dans les sociétés multiethniques » : en septembre, la première réunion du Comité consultatif de l'Action a réuni des représentants de toutes les institutions bénéficiaires : le ministère des Affaires civiles, le ministère des Droits de l'homme et des réfugiés, le ministère de l'Éducation et de la Culture de la Republika Srpska, le ministère de l'Éducation et des Sciences de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, les ministères de l'Éducation des cantons, le Département pour l'Éducation du District de Brčko, ainsi que des représentants de l'Agence chargée de l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. Le Comité consultatif a discuté des activités à mettre en œuvre pendant les trois ans que durera l'Action, afin de favoriser une éducation de qualité

pour tous par la promotion de l'inclusion et de solutions pour combattre la discrimination dans le système éducatif. Les activités conçues favorisent la mise en œuvre effective des recommandations politiques avec une feuille de route élaborée conjointement et approuvée en mai 2019 par les ministères compétents au niveau de l'État, les ministères de l'Éducation au niveau des entités et dix ministères de l'Éducation des cantons.

- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine » : de juillet à septembre, au cours de sa phase initiale, l'Action a confirmé de nouveau la pertinence des activités proposées avec un large éventail de parties prenantes, y compris la délégation de l'UE, des décisionnaires, des fonctionnaires, des représentants des organisations de la société civile et des experts, et a achevé les ajustements nécessaires. De plus, les lettres de nomination et le mandat du comité directeur ont été transmis à huit ministères/institutions (membres du comité directeur) et à deux organisations de la société civile (observateurs du comité directeur) en vue de la première réunion du comité directeur ; le lancement est prévu pour le 24 octobre. Des activités préparatoires pour l'adaptation et la mise en œuvre du cours en ligne HELP du CdE sur la traite des êtres humains ont aussi été menées.
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – JUFREX 2 (HFII) » : de juillet à septembre, au cours de la phase initiale, l'équipe du projet a tenu des réunions avec l'ensemble des bénéficiaires du projet, afin d'aborder la coopération, d'accorder des subventions et de mettre en œuvre une formation en matière de rapports financiers. Un rapport d'évaluation des besoins et une étude de référence pour la Bosnie-Herzégovine ont été élaborés et ont servi de base pour affiner les activités du projet en conséquence. La première réunion du comité directeur s'est tenue à Sarajevo le 26 septembre.
- Contribution volontaire de la Suède « Établissement de rapports sur les droits de l'homme et rôle des médias en Bosnie-Herzégovine – analyse du cadre juridique en matière de liberté des médias » : à la demande du ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, une analyse d'expert sur les lois relatives aux médias en Bosnie-Herzégovine a été élaborée, traduite et remise au ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés pour commentaires et utilisation ultérieure.
- Contribution volontaire Royaume-Uni/États-Unis « Gestion structurée des peines prononcées à l'encontre des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » : de juillet à septembre, plusieurs résultats attendus ont progressé dans les groupes de travail respectifs composés de représentants des ministères de la Justice de Bosnie-Herzégovine, de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska, ainsi que de directeurs d'établissements pénitentiaires et du personnel concerné. Une évaluation du cadre législatif comprenant des recommandations pour le développement d'une stratégie de gestion du personnel a été menée. Le manuel sur les outils d'évaluation des risques et des besoins et les programmes de traitement spéciaux pour les détenus violents et extrémistes ont été révisés. La première version du manuel de formation pour le système de gestion des affaires concernant des détenus violents et extrémistes et les modules de formation répondant aux besoins du personnel chargé de s'occuper de ces détenus ont été finalisés. Une réunion de consultation consacrée à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique visant à faciliter la mise en œuvre de procédures opérationnelles dans les établissements pénitentiaires pour les détenus violents et extrémistes, leur réinsertion et une coopération interinstitutionnelle s'est déroulée en septembre. Onze représentants du ministère de la Justice de la Bosnie-Herzégovine, de la Republika Srpska et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, dont quatre directeurs d'établissements pénitentiaires, ont participé à un programme d'étude au Danemark et se sont rendus dans la prison d'État fermée de Nyborg, le centre national danois de prévention de l'extrémisme (NCPE), la police de Copenhague Ouest et le bureau de libération conditionnelle de Copenhague Ouest, ainsi que le Centre de formation des services

pénitentiaires et de probation (centre de formation UCB). Les connaissances acquises seront utilisées pour améliorer les capacités législatives et institutionnelles existantes.

- Contribution volontaire de la Norvège « Initiative en faveur de la sécurité juridique et de l'efficacité du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine » : en juillet, le projet a organisé la deuxième session de la formation des formateurs sur les droits de l'homme pour 19 membres du personnel enseignant des facultés de droit de Bosnie-Herzégovine, à Trebinje. La formation a présenté de nouvelles méthodologies d'enseignement interactives en matière de droits de l'homme et a donné l'occasion aux participants de tester leurs compétences.
- Contribution volontaire « La réconciliation par la coopération entre les communes divisées en Bosnie-Herzégovine » : le 9 juillet, à Banja Luka, le Conseil de l'Europe et 22 communes ont signé 11 accords de subventions visant à soutenir les projets de coopération entre communes situées le long de la ligne de partage inter-entités en Bosnie-Herzégovine. Ces subventions font partie du Programme de mesures de renforcement de la confiance, dont l'objectif est de soutenir la réconciliation entre les communes voisines situées de chaque côté de la ligne de partage. Les contrats ont été signés par les maires de 11 communes participant au projet et, au nom du CdE, par le chef du Bureau. La ministre de l'Administration et de l'Autonomie locale (Republika Srpska), Lejla Rešić, a organisé et procédé à l'ouverture de la cérémonie en coopération avec la responsable du programme de mesures de restauration de la confiance du Conseil de l'Europe.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir aussi la rubrique « Bureau de Belgrade »)

- Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : au cours de la période considérée, les dix communes bénéficiaires ont finalisé et soumis leurs propositions d'initiatives nécessitant de petites subventions (jusqu'à 10 000 euros) au CdE. Chaque commune a identifié, avec les communautés roms, des idées qui seront par la suite mises en œuvre et financées à partir des budgets municipaux. La mise en œuvre est prévue pour novembre 2019 et associera activement les communautés roms ainsi que les facilitateurs du programme ROMACTED. La synergie avec d'autres projets de Care International, du Fonds pour l'éducation des Roms (FER), de l'OSCE, de Caritas et de Kali Sara permettra d'éviter le chevauchement des activités et d'obtenir un meilleur impact dans le domaine de l'inclusion des Roms. La planification conjointe du prochain trimestre est menée avec le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, afin de donner les moyens aux communes de prendre des mesures supplémentaires en matière de budgétisation des programmes roms.

Autres activités à signaler

- 1-2 juillet : le chef de Bureau a rencontré les représentants du groupe de travail sur la région des Balkans occidentaux (COWEB) ;
- 11 juillet : le chef de Bureau a participé à la commémoration du 24^e anniversaire du génocide de Srebrenica ;
- 12 juillet : le chef du Bureau a participé au dernier atelier du projet « Renforcer les capacités institutionnelles de la Bosnie-Herzégovine pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique », sur « la collecte de données sur la violence fondée sur le genre et la violence domestique, en vertu de l'article 11 de la Convention d'Istanbul », organisé par le Bureau, et a prononcé le discours d'ouverture ;
- 18 août : le chef de Bureau a assisté à la projection et participé au débat concernant le documentaire produit conjointement par l'UE/CdE « When we are fewer », qui a été projeté pendant le Festival du film de Sarajevo, et donne un aperçu de la vie des différentes minorités

nationales de la Bosnie-Herzégovine. Il suit aussi attentivement la mise en œuvre de l'Action conjointe UE/CdE dans le cadre de la Facilité horizontale « Renforcement de la protection des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine » ;

- 30 août : l'adjointe au chef du Bureau a participé à la Journée internationale des personnes disparues, organisée par la Commission internationale sur les personnes disparues en coopération avec le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés de Bosnie-Herzégovine ;
- 6 septembre : le chef de Bureau a participé et prononcé un discours d'ouverture à la présentation du manuel destiné aux policiers chargés des infractions motivées par la haine contre les personnes LGBT ;
- 11 septembre : l'adjointe au chef du Bureau a assisté à la présentation de Transparency International « Analyse du cadre juridique et institutionnel et politiques de prévention de la corruption dans les soins de santé » ;
- 19-22 septembre : le chef du Bureau a ouvert et animé le 4^e séminaire national de l'École d'études politiques qui a eu lieu à Medjugorje ;
- 26 septembre : le chef du Bureau a prononcé un discours lors de la partie introductive de la première réunion du comité directeur du projet « Liberté d'expression et liberté des médias en Bosnie-Herzégovine » (JUFREX 2), financé par la Facilité horizontale II.

Tbilissi

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 17 personnes ; Total : 23 personnes.

Le Bureau met en œuvre huit projets.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie » : le Bureau de l'inspectrice indépendante a bénéficié de l'atelier international de partage d'expériences sur les moyens modernes d'évoquer les réseaux sociaux et l'éthique judiciaire. Une expertise visant à réviser le code d'éthique judiciaire a donné lieu à la création d'un groupe de travail avec une répartition des compétences assortie de délais. La Règle sur la gestion des affaires a été considérablement modifiée, à l'issue de quatre réunions du groupe de travail et de discussions avec les tribunaux régionaux. L'École supérieure de la magistrature est désormais dotée d'une stratégie et d'un plan d'action sur cinq ans, répondant aux changements législatifs et structurels à venir. L'ensemble des formateurs de l'Association du barreau géorgien ont renforcé leurs compétences relatives à la méthodologie de formation des adultes. Les administrateurs des tribunaux et les assistants judiciaires ont continué à bénéficier des plateformes établies de longue date pour les administrateurs des tribunaux et l'École de la magistrature.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : la dernière phase de développement de l'enregistrement électronique en ligne de l'administration électorale est achevée. Des procédures d'enregistrement simplifiées amélioreront l'accès des acteurs électoraux aux processus électoraux. Les logiciels et les sites internet utilisés par le service de la Cour des comptes chargé de contrôler le financement des partis politiques ont été entièrement renouvelés/refondus, ce qui a amélioré l'accès du grand public aux informations lui permettant de contrôler la légalité et la transparence du financement de la vie politique. Une visite d'étude en Norvège sur les technologies de l'information et la gestion des élections a été organisée pour la Commission électorale centrale. Une large campagne d'éducation des citoyens et des électeurs, qui ciblait les jeunes, a été menée dans 25 communes et deux écoles de développement électoral à Tbilissi, touchant 589 jeunes au total. Une recherche sur la résolution des litiges électoraux a été réalisée ; les conclusions et les recommandations correspondantes seront présentées aux acteurs électoraux en octobre. Dix-sept membres du personnel de la Cour des comptes ont bénéficié d'une formation sur le marketing par les réseaux sociaux.
- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Géorgie » : quinze procureurs et cinq inspecteurs du ministère des Affaires internes ont reçu leurs certificats de réussite du cours HELP sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La cérémonie de remise des certificats a été suivie d'un dernier atelier visant à résumer les acquis et les enseignements tirés du cours. Une deuxième rencontre multidisciplinaire a été organisée à l'intention des professionnels du droit, des travailleurs sociaux et des prestataires de services de l'ouest de la Géorgie afin de renforcer la coopération multisectorielle dans les affaires de violence à l'égard des femmes et de violence domestique. Une table ronde a été organisée afin de lancer l'expérimentation de la méthodologie et des outils du Conseil de l'Europe pour la cartographie des services de soutien aux victimes de violence à l'égard des femmes. Cette méthodologie permettra aux autorités

géorgiennes de recueillir des données sur les services de soutien disponibles et d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des normes de la Convention d'Istanbul.

- Plan d'action « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie » : dans le cadre de la présidence française du Comité des ministres, une projection d'un film sur les questions de tolérance et d'égalité a été organisée en coopération avec l'ambassade de France. Les tribunaux ont amélioré les formulaires dans les affaires de discrimination, permettant une collecte de données en conformité avec les normes européennes et les recommandations des experts. Le ministère de l'Intérieur a élaboré une première série de projets de lois visant à mettre la législation pénale et administrative en conformité avec les normes européennes et à répondre aux défis actuels. Lors de sa troisième réunion, le comité directeur a examiné l'avancement du projet et a approuvé le programme de travail pour la période d'octobre 2019 à mars 2020. Le projet a achevé l'élaboration du cours en ligne HELP pour le développement de compétences sur la lutte contre les infractions motivées par la haine. Au total, 75 professionnels du droit ont suivi la formation. Des programmes ont ensuite été développés à partir de la méthodologie de formation aux droits de l'homme du CdE.
- Plan d'action « Renforcement de la protection des données en Géorgie » : le cours HELP sur la protection des données et les droits de propriété a été traduit de l'anglais au géorgien. Le texte est désormais prêt à être relu et adapté. Le manuel de droit européen en matière de protection des données (une publication de 500 pages) a été relu par l'éditeur et est désormais prêt à être publié.
- Projet conjoint UE/CdE « Soutenir la liberté des médias et internet en Géorgie » : la conférence annuelle de l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe a été organisée à Tbilissi avec le soutien du CdE. Elle a bénéficié d'une grande visibilité et d'une large couverture dans la presse. Les représentants des médias géorgiens (près de 70 personnes) ont eu l'occasion de participer au débat sur la transition médiatique avec le médiateur de presse, des journalistes et des experts venant de plus de 20 pays. Les négociations sur la création d'une plateforme web nationale en matière d'éducation aux médias sont en cours avec le bénéficiaire et le fournisseur.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG : « Renforcement des systèmes de prévention et de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Géorgie » : l'élaboration d'un programme de formation et d'un manuel pour les formateurs sur « Les enquêtes, les poursuites et les décisions dans les affaires de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT) » pour le Bureau du Procureur général de Géorgie a été finalisée et est en attente de traduction en géorgien. L'élaboration d'un guide sur « La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour le secteur des jeux d'argent et de hasard » est en cours et doit s'achever en octobre.
- Contribution volontaire (multilatérale) « Soutien aux détenus jeunes et adultes » (JADES) : la phase initiale a débuté le 1^{er} juillet ; toutes les questions organisationnelles, y compris les appels d'offres pour les consultants internationaux et nationaux, sont terminées, les supports d'information imprimés, et le programme de travail préparé en accord avec les organisations partenaires.

Autres activités à signaler

- Le chef du Bureau a prononcé une allocution d'ouverture lors du Forum international sur la liberté d'expression et l'éthique judiciaire (5 juillet), de la conférence annuelle de l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe, de la projection du film Le Brio organisé avec l'ambassade de France et l'Institut tolérance et diversité, et de la Journée européenne des langues. Il a également remis les prix aux lauréats de l'université d'été sur la justice.

- Le chef de Bureau a participé à la 16^e conférence internationale « Un partenariat qui compte – 10 ans après » organisée à Batoumi, à une présentation des portefeuilles individuels des candidats aux fonctions judiciaires à la Cour suprême, et un séminaire de l'école d'études politiques de Tbilissi.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 17-18 septembre : les corapporteurs de l'APCE ont effectué une mission d'information en Géorgie sur le respect des obligations et engagements de la Géorgie;
- 24 septembre : le vice-président du Congrès et le président de la Chambre des pouvoirs locaux, ainsi que le secrétaire général du Congrès ont participé à un événement conjoint axé sur la promotion de la démocratie locale en Géorgie, organisé conjointement par le Congrès et l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) à Tbilissi.

Tirana

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes, Personnel affecté aux projets : 11 personnes, Total : 17 personnes.

Le Bureau met en œuvre huit projets, dont sept sont cofinancés par l'UE, et un par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie » : l'aide apportée au Conseil supérieur de la magistrature pour l'élaboration d'un plan d'action comprenant des mesures concrètes pour l'établissement d'une nouvelle carte judiciaire en Albanie, conformément aux lignes directrices et aux méthodes de la CEPEJ, s'est poursuivie.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : les capacités du personnel de l'Avocat d'État ont été renforcées dans la mise en œuvre pratique des nouvelles mesures législatives régissant l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Programme régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » : un soutien a été apporté à plus de 100 Roms et Égyptiens concernant leur inscription dans des établissements d'enseignement (préuniversitaires et universitaires). Un accompagnement a été fourni à 71 familles roms dans leur demande pour bénéficier d'un programme d'aide économique et 44 roms ont trouvé un emploi. Neuf activités communautaires ont apporté un soutien à des maternelles et 19 groupes d'action communautaire ont associé 239 membres de la communauté de 7 communes participantes. Neuf groupes de travail institutionnels ont accordé une attention particulière à la résolution des problèmes de logement de plus de 71 familles roms, tandis que trois Roms ont été équipés de fauteuils roulants et cinq familles roms ont bénéficié d'un accompagnement dans leur demande de logement social.

Action de suivi

- Suivi de la préparation et de l'organisation des réunions du comité directeur des actions de la Facilité horizontale en coordination avec la délégation de l'UE et les acteurs nationaux concernés.

Erevan

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes, Personnel affecté aux projets : 15 personnes, Total : 21 personnes

Le Bureau met en œuvre sept projets, dont deux projets nationaux et un projet régional décentralisé financé par l'UE dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG), un est financé par le Royaume-Uni, un par la Suisse, un par l'Autriche et un par des contributions volontaires dans le cadre d'un plan d'action.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutenir la réforme de la justice civile – renforcer l'indépendance et le professionnalisme du pouvoir judiciaire en Arménie » : volet 1 – Du 8 au 12 juillet, dans le cadre du projet, des experts ont mené une mission exploratoire visant à soutenir la révision du projet de Stratégie sur la réforme juridique et judiciaire de l'Arménie pour la période 2019-2023 et les plans d'action respectifs (projet de Stratégie) ainsi qu'à définir la portée exacte des révisions nécessaires à apporter au Code judiciaire et à d'autres textes juridiques pertinents dans le domaine de l'évaluation des juges et des contrôles d'intégrité. En conséquence, le ministère de la Justice a finalisé le projet de Stratégie ainsi que le projet de modifications du Code judiciaire et d'autres textes juridiques pertinents. À la demande du ministère de la Justice, dans le cadre du projet, des experts ont réalisé une évaluation du projet de Stratégie ainsi qu'une évaluation conjointe des modifications du Code judiciaire et d'autres textes juridiques pertinents, en coopération avec la Commission de Venise. Le ministère de la Justice révisera la Stratégie ainsi que les modifications du Code judiciaire sur la base des recommandations du Conseil de l'Europe et les traitera pour adoption par les autorités compétentes. De plus, afin d'améliorer la sensibilisation du grand public et des groupes professionnels concernant le projet de Stratégie, une série de discussions se sont tenues dans le cadre du projet à Erevan et dans les provinces (marzes) les 10, 11, 12 et 14 septembre. Des discussions sur les dispositions spécifiques du projet de Stratégie ont ainsi permis à 182 participants, à savoir des juges, des procureurs, des enquêteurs, des avocats, des médiateurs, des arbitres, des représentants de la société civile d'Erevan et des marzes, ainsi que des représentants des organisations internationales, d'approfondir leurs connaissances. Au cours de la période de référence, lors de sa première réunion, le comité directeur a discuté et approuvé les activités pour la période de janvier à décembre 2020. Volet 2 « Soutien de la réforme judiciaire – soutenir la réforme de la justice pénale et harmoniser l'application des normes européennes en Arménie » : deux réunions des groupes de travail chargés d'élaborer et d'établir dans leur forme définitive les projets de Code de procédure pénale et de Code pénal d'Arménie ont été organisées en juillet-août. L'objectif était d'harmoniser les dispositions contradictoires des codes et de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'omissions ni de lacunes. Par ailleurs, une évaluation de la notion de responsabilité pénale des personnes morales basée sur les bonnes pratiques des États membres du CdE, préparée par le CdE, a fait l'objet d'une discussion. Les 24 et 25 août, 21 membres du personnel de l'agent du gouvernement arménien auprès de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres invités ont participé à un atelier de deux jours sur le règlement amiable et la déclaration unilatérale. Lors de cet événement, l'analyse de la pratique des juridictions en matière de règlement amiable et de déclaration unilatérale ainsi que les spécificités de la réouverture des procédures au niveau national après un règlement amiable et une déclaration unilatérale ont été présentées et examinées. Les 26 et 27 septembre, ainsi que le

30 septembre et le 1^{er} octobre, 55 juges spécialisés en droit pénal de différentes juridictions d'Arménie ont acquis de nouvelles compétences et connaissances sur les aspects spécifiques des articles 3, 5 et 6 de la CEDH et sur la réouverture des affaires pénales. L'objectif du séminaire était d'améliorer la capacité des juges spécialisés en droit pénal à appliquer les normes européennes en matière de justice pénale de manière harmonisée. La première réunion du comité directeur, qui s'est tenue le 20 septembre, visait à garantir l'efficacité en matière de planification, mise en œuvre et transparence du projet et la création de synergies entre les acteurs impliqués. À l'issue de présentations et de retours d'information constructifs des partenaires, le programme de travail pour 2019-2020 a été adopté.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption en Arménie » : l'expert du projet a développé un document technique intitulé « Examen de la Stratégie anticorruption et du Plan d'action de l'Arménie » et a rencontré le président intérimaire de la Commission pour l'éthique des hauts responsables publics - CEHRO, la vice-ministre de la Justice, Srбуhi Galyan, d'autres représentants du ministère de la Justice et des membres de l'Assemblée nationale afin de discuter du système de déclaration de patrimoine et d'évaluer le cadre législatif et les modèles de déclaration de patrimoine en Arménie. Au cours de sa première réunion le 24 septembre, le comité directeur a abordé l'adoption des décisions ainsi que la fréquence des réunions ; son mandat et le programme de travail ont été présentés, examinés par les bénéficiaires et adoptés. Le même jour, lors du lancement officiel du projet, l'ambassadrice des États-Unis, Mme Andrea Wiktorin, la vice-ministre de la Justice et le chef de l'Unité I, Division de la lutte contre la criminalité économique et de la coopération, ont prononcé des discours d'ouverture. Ils ont souligné la coopération étroite et efficace du gouvernement arménien avec l'UE et le CdE, ainsi que l'importance des activités de renforcement des capacités et des avis d'experts fournis par le CdE.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer la profession d'avocat conformément aux normes européennes » (projet régional décentralisé) : la mise en œuvre du projet a débuté le 1^{er} juillet et la phase initiale est en cours. Le comité directeur du projet est en cours de constitution. Le programme de travail a été élaboré et doit être approuvé par le comité directeur local. Des réunions de coordination avec les acteurs nationaux sont en cours. Les personnes de contact du projet dans les pays participants sont identifiées et recensées sur une liste et un cadre des compétences requises a été élaboré et fait l'objet d'appels d'offres.

- Contribution volontaire de la Suisse « Renforcer l'Association des communes d'Arménie et une gouvernance locale transparente et participative en Arménie » : la mise en œuvre du projet a commencé le 15 juillet, tandis que le programme financé par la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse « Soutenir l'autonomie locale en Arménie » a été inauguré officiellement le 26 septembre. Au cours de la phase initiale, le projet a lancé et mené un appel d'offres pour la sélection de consultants locaux et internationaux. Une série de réunions a été organisée avec les principaux partenaires du projet (le ministère de l'Administration territoriale et des infrastructures, le ministère de la Justice, le secrétariat arménien du partenariat pour un gouvernement ouvert) et le bénéficiaire (l'Association des communes d'Arménie, ACA) au cours de la période juillet-septembre afin de convenir des détails des activités à mettre en œuvre à partir du mois d'octobre.

- Contribution volontaire de l'Autriche au projet « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie » : dans le cadre du volet politique et juridique, le projet a engagé une réforme du Code électoral de la République d'Arménie, de la loi sur les partis politiques et de la loi sur l'autonomie locale en ce qui concerne le passage d'un scrutin majoritaire à un système électoral proportionnel dans les élections locales ; et une cartographie des parties prenantes sur les compétences devant être décentralisées vers les regroupements de communes à partir du projet de feuille de route sur la décentralisation des compétences. Dans le cadre du volet financier, le projet a lancé une évaluation de référence

des besoins des regroupements de communes en matière de dépenses type, en calculant et en comparant les coûts des services municipaux des regroupements de communes pilotes par habitant ; une stratégie complète de décentralisation fiscale et de péréquation financière en Arménie, contenant des recommandations sur un ensemble de mesures législatives correspondantes ; ainsi que des modifications à la loi sur la péréquation financière, en développant et en expérimentant un nouveau modèle de calcul du « facteur coût du nombre de localités incluses dans la commune ». Afin d'adapter de façon harmonieuse la formation en ligne sur les 12 principes de bonne gouvernance au contexte arménien à partir d'un logiciel open source, un consultant international a élaboré un manuel de mise en œuvre/une feuille de route pour l'adaptation. Dans le cadre du suivi, des experts locaux ont commencé l'adaptation de 12 modules aux circonstances locales. En outre, un modèle/cadre élaboré par un consultant international a été utilisé par un consultant local pour commencer à développer un module spécial sur l'égalité des droits et la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus décisionnels. Avant les ateliers qui se tiendront dans le cadre du volet de subventions dérivées, des matériels de sensibilisation ont été élaborés afin de présenter l'objectif de la boîte à outils sur la coopération intercommunale élaborée par le Conseil de l'Europe, le concept de la coopération intercommunale, ainsi que la législation de la République d'Arménie sur les unions entre communes. Des ateliers sur la coopération intercommunale, la participation de la société civile et le programme de pratiques d'excellence seront organisés au début du prochain trimestre.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Les droits humains et les femmes dans les forces armées » : le projet est mis en œuvre depuis le 1^{er} juin et une réunion trilatérale rassemblant la chef du Bureau, l'ambassadeur du Royaume-Uni et le ministre de la Défense a eu lieu le 18 juillet, marquant officiellement le début du projet. À l'issue de l'appel d'offres pour la sélection de consultants locaux et internationaux, une équipe d'experts a été constituée. Au cours de la période considérée, une série de réunions s'est tenue avec les principaux partenaires et le comité directeur, lors de sa première réunion, a abordé et approuvé les activités pour la période de juin 2019 à mars 2020. Une analyse d'experts de la législation sur l'égalité de genre et l'égalité des chances des hommes et des femmes dans l'armée a été lancée. Une délégation du ministère de la Défense et du Bureau du Défenseur des droits de l'homme de l'Arménie s'est rendue à Londres, Royaume-Uni, les 17 et 18 septembre afin de se familiariser avec les mécanismes de protection des droits de l'homme au sein du ministère de la Défense, ainsi que l'éducation et la sensibilisation aux droits de l'homme des militaires britanniques.
- Plan d'action « Prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Arménie : poursuivre sur la voie de la ratification de la Convention d'Istanbul », financé par des donateurs du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019-2022 (actuellement l'Allemagne, l'Irlande, le Liechtenstein et la Norvège). Le projet a été officiellement lancé le 3 juillet et son comité directeur s'est réuni afin de finaliser son programme de travail. Des réunions de coordination ont eu lieu avec les principaux partenaires du projet, le ministère du Travail et des Affaires sociales, la police de la République d'Arménie, l'École de la magistrature et le ministère de l'Éducation et des Sciences, le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de lutte contre la criminalité (INL), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PUND). La procédure d'appel d'offres pour la sélection de consultants nationaux pour la durée du projet a été lancée. Le projet a participé à l'examen par les pairs de la réforme de la police en Arménie mise en œuvre par les experts de TAIEX (instrument d'assistance technique et d'échange d'informations).

Actions de suivi

- 2 juillet, 6 septembre : la chef du Bureau a rencontré le Chef des opérations de la délégation de l'UE en Arménie ;
- 10 juillet, 2 août, 19 septembre : la chef du Bureau a rencontré la vice-ministre de la Justice ;
- 11 juillet : la chef du Bureau a rencontré la présidente de la commission permanente sur la protection des droits humains et les affaires publiques et le président de la commission permanente des affaires publiques et juridiques de l'Assemblée nationale d'Arménie pour débattre de la coopération et de la ratification de la Convention d'Istanbul ;
- 1^{er} août : la chef du Bureau a rencontré la vice-ministre de l'Éducation ;
- 12 septembre : la chef du Bureau a rencontré le responsable de l'équipe de la GIZ (l'agence de coopération internationale allemande pour le développement).

Autres activités à signaler

- 3 juillet : la chef du Bureau a ouvert la cérémonie de lancement du projet « Prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Arménie : poursuivre sur la voie de la ratification de la Convention d'Istanbul » ;
- 3 juillet : la chef du Bureau a participé à une réunion de travail dans le cadre du projet régional du PGG « Renforcer l'accès à la justice par la mise en place de mécanismes de réparation non judiciaires pour les victimes de discrimination, de crimes de haine et de discours de haine dans les pays du Partenariat oriental » sur le thème de la collecte de données ventilées concernant la discrimination, les infractions motivées par la haine et le discours de haine en Arménie ;
- 8- 10 juillet : la chef du Bureau a participé à des réunions avec le Vice-Premier ministre, le ministre de la Justice, la vice-ministre de la Justice, l'ambassadeur de France, la délégation de l'UE, le président de la commission permanente des affaires publiques et juridiques de l'Assemblée nationale de l'Arménie dans le cadre de la mission exploratoire menée par des experts et organisée dans le cadre du volet 1 « Soutenir la réforme de la justice civile – renforcer l'indépendance et le professionnalisme du pouvoir judiciaire en Arménie » du projet du PGG ;
- 15-19 juillet : mission de conseil du Service de la jeunesse en Arménie ;
- 18 juillet : la chef du Bureau a participé à une réunion trilatérale avec le ministre de la Défense et l'ambassadrice du Royaume-Uni afin de marquer le lancement du projet sur les droits humains et les femmes dans les forces armées ;
- 25 juillet : la chef du Bureau a félicité les lauréats du concours de rédaction organisé à l'occasion du 70^e anniversaire du CdE ;
- 19-23 août : séminaire de formation pour les concepteurs de programmes d'enseignement et les représentants du ministère arménien de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports sur l'intégration du Cadre de compétences de référence du Conseil de l'Europe pour une culture de la démocratie aux différentes matières scolaires et la méthodologie d'évaluation ;
- 15 septembre : la chef du Bureau a ouvert la discussion sur le projet « Mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants en ligne (OSCEA) @ Europe » ;
- 20 septembre : la chef du Bureau a participé à la première réunion du comité directeur des volets 1 et 2 du projet du PGG « Soutenir la réforme de la justice » ;
- 30 septembre : la chef du Bureau a participé à la réunion avec le coordinateur national du PGG dans le cadre de la phase II du PGG sur le comité directeur local.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 16-17 septembre : visite de la Commission de Venise afin de discuter des modifications du Code judiciaire sur l'intégrité et la responsabilité disciplinaire des juges.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté au projet : 4 personnes ; total : 6 personnes.

Le Bureau coordonne principalement la mise en œuvre au Maroc du Programme régional conjoint UE/CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud 3) 2018 – 2020. Il apporte également un appui logistique ad hoc à la mise en œuvre du Programme régional UE/CdE au Maroc « CyberSouth – Coopération en matière de lutte contre la cybercriminalité dans le voisinage sud » (2017-2020), au projet régional conjoint UE/CdE « Action Globale sur la Cybercriminalité Elargie (GLACY+) » (2016-2021), au projet de lutte contre les discriminations au Maroc (CV de la Norvège), au projet de promotion de la liberté d'expression et du pluralisme des médias au Maroc et l'appui à la protection des données personnelles au Maroc (CV de la Norvège) et d'autres projets menés dans le cadre du partenariat du voisinage au Maroc 2018-2021.

Etat de mise en œuvre des programmes

Programme UE-CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée »

- Dans le cadre du projet South Neighbourhood Anti-Corruption 3 (SNAC), une présentation des Conventions Pénale et Civile sur la corruption a été organisée le 24 septembre 2019 à Rabat. Cela a été l'occasion de présenter aussi le mécanisme d'évaluation et de conformité du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) aux Autorités Marocaines.

Autres activités à signaler

- 4-5 juillet : Le Chef de Bureau a participé à un atelier sous le thème « Discours sur la migration : pour une communication fondée sur des données probantes », organisé par le Ministère délégué chargé des Marocains Résidents à l'Étranger et des affaires de la Migration à Skhirat.

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale : 3 personnes ; personnel affecté au projet : 16 personnes ; total : 19 personnes.

Le Bureau met en œuvre les activités spécifiques à la Tunisie prévues dans le cadre de deux programmes conjoints régionaux entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, à savoir : « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (« Programme Sud III ») pour la période 2018-2020 et le « Programme CyberSud » pour la période 2017-2020 ; deux programmes conjoints UE/CdE « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) » et « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) » pour la période 2019-2021, et un total de six projets financés par des contributions volontaires de la France, du Liechtenstein, de Malte, de Monaco, de la Norvège, du Portugal et de l'Espagne.

État de mise en œuvre des programmes

Les négociations se poursuivent avec les deux partenaires, et notamment la délégation de l'Union européenne en Tunisie, et les bénéficiaires sur l'adaptation des objectifs du programme convenus initialement à l'évolution de la situation et des besoins dans le pays. Un projet de programme de travail stratégique pour toute la durée du PAII-T (2019-2021) a été élaboré, ainsi qu'un schéma d'évaluation des risques, couvrant également AP-JUST. Dans l'attente d'un accord sur ce cadre plus large, les interventions et les actions prévues qui ne font pas débat se poursuivent.

« Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) »

- Coordination : à l'issue de la première réunion du comité directeur, le Bureau a organisé une réunion de coordination des partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine de la réforme du secteur de la justice en Tunisie.
- Soutien institutionnel : à la suite du réexamen des propositions d'intervention lors de la première réunion du comité directeur en juin, le responsable principal du projet a continué d'affiner les propositions en consultation avec les bénéficiaires et d'organiser les activités futures en conséquence. Un séminaire sur les litiges électoraux, organisé par la Commission de Venise pour le compte du tribunal administratif, qui devait se tenir en septembre, a été reporté en raison des élections présidentielles et législatives, et est maintenant prévu vers fin novembre/début décembre.
- E-justice : à la suite de la rétractation du fournisseur d'ordinateurs initialement engagé pour les centres de formation régionaux du ministère de la Justice et l'Institut supérieur de la magistrature, il a fallu trouver un autre prestataire de services. Une livraison partielle a eu lieu en septembre. À la demande du ministère de la Justice et de la délégation de l'UE, les processus d'acquisition du CdE ont été achevés pour favoriser le développement de plateformes en ligne qui permettent aux avocats et au ministère des Finances de consulter les jugements, entre autres afin d'améliorer l'efficacité du paiement des amendes.
- Accès à la justice/soutien à la société civile : à l'issue de consultations entre la délégation de l'UE et le ministère de la Justice, il a été décidé que l'analyse par le CdE du fonctionnement des juridictions commerciales servirait de base aux travaux futurs, de même que les études de faisabilité et le mandat relatif au soutien à l'indexation de la jurisprudence de la Cour de cassation, et l'accès à la justice grâce aux organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques sera renforcé.

« Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) »

- Coordination : le Bureau a organisé une réunion de coordination des partenaires techniques et financiers. À la demande de la délégation de l'UE, et en consultation avec les grandes entités administratives à Strasbourg et les parties prenantes tunisiennes, le Bureau a élaboré un programme de travail stratégique, recensant les domaines de coopération et les activités prévues jusqu'en 2021.
- Soutien transversal/fondement juridique : à la suite des échanges qui ont eu lieu avec des représentants des comités techniques des instances indépendantes, de la société civile, et du service chargé des relations avec les organes indépendants au sein de l'administration présidentielle, le secrétariat de la Commission de Venise, en coopération avec des experts tunisiens, a engagé une analyse du cadre juridique des huit instances indépendantes couvertes par le programme conjoint, y compris la loi-cadre régissant les cinq organes constitutionnels. Le 8 août, le chef du Bureau est intervenu lors d'une réunion organisée pour s'attaquer à cette question, notamment à la lumière des avis des représentants de la société civile.
- Instance de lutte contre la traite des êtres humains : le Bureau a continué de soutenir l'instauration d'un mécanisme national d'orientation, en étroite coopération avec les principales parties prenantes à l'orientation et à la protection des victimes de la traite des êtres humains, y compris les représentants des forces de l'ordre, des ministères compétents, des agents de la protection de l'enfance, des ONG et des organisations internationales.
- Instance de lutte contre la corruption : le programme de travail 2019-2021 a été finalisé et validé par les principales parties prenantes. L'assistance technique pour la mise en place d'un centre des médias de l'Instance nationale de la lutte contre la corruption (INLUCC) et d'une formation en ligne sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption est en cours.
- Instance de lutte contre la torture : sous la responsabilité de l'instance nationale de prévention de la torture et de la direction générale des services pénitentiaires qui relèvent du ministère de la Justice, et avec les conseils spécialisés quasi-permanents du CdE, l'élaboration du manuel sur le droit pénitentiaire tunisien et du guide à l'intention des détenus était presque terminée.
- Instance de protection des données : une équipe d'experts nationaux et internationaux a été créée, ces derniers étant spécialisés dans les réformes juridiques et institutionnelles des autorités de contrôle de la protection des données, en vue de renforcer la capacité de l'instance nationale.
- Instance sur les médias : en collaboration avec l'instance nationale et l'Organisation internationale de la francophonie, des journalistes locaux ont bénéficié d'une formation et de conseils sur la vérification des faits et la lutte contre les fausses nouvelles. Le Bureau a apporté un soutien à l'unité de suivi des médias de l'instance nationale en vue des campagnes électorales et des élections présidentielles se déroulant pendant la période de référence.
- Instance sur l'accès à l'information : le Bureau a continué de soutenir la mise en place d'un « centre des données numériques », visant à faciliter les enquêtes et la mise en réseau entre les responsables de l'information. Un soutien technique a été apporté dans la finalisation du premier rapport annuel de l'instance nationale, qui sera diffusé auprès du gouvernement, du parlement et du grand public.
- HELP : l'équipe de formateurs tunisiens a continué de se réunir régulièrement afin de finaliser et d'adapter les deux premiers cours nationaux HELP au contexte tunisien, sur la violence à l'égard des femmes et sur la traite des êtres humains. Ils seront tous deux accessibles avant la fin de l'année.

Programme Sud III

- Violence à l'égard des femmes : le soutien pratique et technique a été maintenu pour faciliter l'adhésion de la Tunisie à la Convention d'Istanbul (voir aussi ci-après) ;

- Prévention de la torture : voir ci-dessus la partie sur le PAII-T (il convient de noter que ces activités tirent désormais des ressources des programmes SUD III et PAII-T).

CyberSud

- 24 et 25 septembre : à Amman, Jordanie, les représentants tunisiens ont participé à un atelier régional sur l'application des lois et les stratégies de formation en matière de cybercriminalité, et notamment l'utilisation des preuves électroniques, qui a rassemblé 35 participants des forces de l'ordre d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de Jordanie, ainsi que des experts de Belgique, de Roumanie, du Royaume-Uni, d'Espagne, de l'entreprise BitDefender, du CEPOL et d'INTERPOL.

Actions de suivi

- La demande conjointe du ministère tunisien des Affaires locales et de l'Environnement et de la Fédération nationale des villes tunisiennes (FNVT) pour l'octroi du statut de partenaire pour la démocratie locale auprès du Congrès sera à l'ordre du jour de la session d'octobre du Congrès ;
- Le projet d'adhésion de la République tunisienne à la Convention de Lanzarote a bien avancé, et le 30 septembre, le ministère des Affaires étrangères a adressé une lettre au Secrétaire général pour confirmer la volonté de la République tunisienne de devenir partie à la Convention d'Istanbul.

Autres activités à signaler

- 30 juillet : à l'occasion de la Journée internationale contre la traite des êtres humains, le chef du Bureau a prononcé une allocution de bienvenue lors d'une conférence organisée pour promouvoir les synergies institutionnelles et internationales au niveau local, ainsi qu'une sensibilisation plus large du public à cette préoccupation majeure ;
- 16 et 17 septembre : le chef du Bureau a aussi participé au comité directeur du programme SUD III à Bruxelles ;
- Protection de l'enfance : le Bureau a continué d'apporter une assistance technique au comité de pilotage multisectoriel, qui, sous l'égide du ministère de la Justice, se réunit régulièrement afin de superviser la mise en œuvre et le suivi en matière d'administration d'une justice adaptée aux enfants pour les enfants victimes de violences sexuelles. Le 27 septembre, en coopération avec le ministère de la Santé, le projet a organisé un atelier sur la victimologie « Enfants victimes de violence sexuelle : une approche intégrée », permettant d'examiner les bonnes pratiques et de partager des expériences des pays européens en matière de médecine légale et de pédopsychiatrie.